
GUIDE PITTORESQUE

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

VOYAGE DOUZIÈME.

ROUTE IMPÉRIALE, N° 65, DE NEUFCHATEAU A BONNY-SUR-LOIRE.

DESCRIPTION DE LA PARTIE COMPRISE ENTRE AUXERRE ET LA LIMITE DU DÉPARTEMENT DU LOIRET.

La route que nous allons décrire traverse l'étroite contrée qui sépare la vallée de l'Yonne de la grande vallée de la Loire.

Des rives de notre modeste rivière aux longues et hautes levées du célèbre fleuve, la distance, mesurée en ligne droite, ne dépasse point 43 lieues de poste ; la route impériale n'atteint pas 64 kil. de parcours. On pourrait penser qu'une aussi courte distance entre deux vallées importantes eût rendu faciles et fréquentes les transactions commerciales et les communications de bon voisinage. Il n'en est pas ainsi. Loin de là ; il n'y a même pas de service de voiture publique établi entre Saint-Fargeau et Bonny-sur-Loire. Bon gré malgré, on doit faire le trajet à pied ; il est vrai que la route est fort belle et d'une grande largeur.

Ce manque de relations ne date pas de quelques années seulement ; il tendrait plutôt, et heureusement, à faire place à un mouvement assez actif, d'ici à peu de temps, par suite de l'établissement, sur la rive droite de la Loire, d'un chemin de fer allant directement de Paris à Nevers.

Dès les temps les plus reculés, et même durant la brillante période de l'occupation romaine dans l'Auxerrois, le territoire qui s'étend à l'ouest d'Auxerre s'est toujours trouvé placé en dehors des grandes lignes de com-

munication choisies pour le tracé ou l'itinéraire des admirables chaussées antiques dont nous voyons encore les traces nombreuses et presque indestructibles dans notre département. Ainsi la voie romaine allant d'Auxerre à Nevers et à Bourges, suivit la ligne de faite des hautes collines qui s'étendent vers Ouanne et Entrains. Une voie plus importante encore, et existant sur une longue étendue de son parcours, est indiquée dans les anciens itinéraires ; elle va d'Auxerre à Orléans par Sens. Ann. de l'Yonne de 1849-53. Rien jusqu'ici n'est venu démontrer d'une manière bien certaine qu'une chaussée directe et de quelque importance, et datant de l'époque gallo-romaine, ait été établie entre Auxerre et Orléans. Cependant il n'est pas douteux qu'il y ait eu de tout temps des chemins plus ou moins fréquentés entre Auxerre, Montargis et Orléans. Mais, selon nous, ce ne furent que des chemins de traverse, impraticables, durant une partie de l'année, dans les immenses et humides forêts de l'Orléanais et de la Puisaie. La grande voie, praticable en toutes saisons entre Auxerre et Orléans, passa par Sens ; de même qu'aujourd'hui il est plus court de passer par Paris.

Nous devons ajouter cependant que M. Challe a retrouvé à Saint-Martin-sur-Ouanne les restes bien conservés

d'une chaussée antique qui traversait les vallées marécageuses de l'Ouanne et du Branlin et qui, selon lui, pouvait bien être la voie romaine d'Auxerre à Orléans (Voir le t. 10, p. 567 du Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne). Mais jusqu'à présent, c'est le seul point où cette voie ait été relevée.

Il ne s'est pas écoulé un bien grand nombre d'années depuis le jour où il fut facile d'aller en voiture légère d'Auxerre à Saint-Fargeau, et même seulement à Toucy. Nous pourrions reconnaître, de distance en distance, la trace, restée au milieu des bois, du vieux chemin que coupe en ligne droite la route nouvelle.

Des forêts d'une étendue considérable, des massifs de bois, des bouillières, et des garennes en grand nombre, des arbres fruitiers innombrables, des haies épaisses et larges bordant les champs et presque tout le parcours des chemins et des routes, de grands pâturages, des prés ombragés par de longs rideaux de saules, de peupliers, d'aulnes et d'oseraies; tel est dans son ensemble verdoyant ce riche et fertile pays que les étrangers ne connaissent pas, et dont les habitants, eux aussi, ignoraient la valeur et la beauté. Mais de grandes routes et de grands chemins traversent dans tous les sens les vallées et les forêts depuis quelques années; ici comme partout ces voies nouvelles ont permis de réunir pour les constructions neuves les matériaux que les difficultés insurmontables des transports rendaient inutiles ou trop coûteux. Aussi voit-on s'élever maintenant de tous côtés des maisons qui eussent semblé, il y a quinze à vingt ans, ne pouvoir appartenir qu'à des « bourgeois. » Peut-être même, dans ces maisons nouvelles, va-t-on un peu au-delà de ce qu'il serait réellement utile de faire.

La seule énumération des ruisseaux ou cours d'eau qui traversent les vallées et les vallons de la Puisaie, l'indication des innombrables étangs et marécages qui couvraient une grande partie du sol, l'étendue et la profon-

deur des forêts, l'étendue considérable également des terrains couverts de genêts, de fougères et broussailles, enfin, l'absence ou l'éloignement d'un centre important de population suffirait pour faire comprendre pourquoi les Romains se sont éloignés, autant qu'il le leur a été possible, de ce vaste territoire, où la marche des armées pouvait être sans cesse entravée. Ce fut là précisément la cause qui encouragea une partie de la population gauloise à venir s'y retirer, s'y renfermer et poser, sans le savoir, les bases de la puissance féodale dévolue à un petit nombre de chefs dont les descendants bâtirent les forteresses de Saint-Sauveur, Toucy et Saint-Fargeau.

La Puisaie fut donc autrefois une contrée possédée et habitée par de puissantes et illustres familles dont les demeures féodales n'ont pas toutes disparu, ou seulement laissé des ruines. Cependant ces ruines sont en grand nombre; elles constatent l'importance des diverses constructions seigneuriales dont une foule de petits manoirs encore debout nous montrent l'organisation. Plusieurs de ces châteaux ont une valeur historique et monumentale que les membres les plus distingués de la Société des sciences de l'Yonne se sont plu à faire connaître par de savantes et attachantes publications.

Ajoutons pourtant que des documents authentiques établissent des communications suivies entre la ville d'Auxerre et la Loire. C'est ainsi que le cartulaire de Saint-Germain contient une charte de Louis-le-Débonnaire de l'année 816, qui accorde aux moines de cette antique abbaye l'exemption de tous droits pour quatre bateaux qu'ils avaient sur la Loire pour les besoins de leur communauté.

Nous commençons enfin notre voyage et c'est l'ancienne voie romaine, conduisant à Nevers, le long de laquelle s'est formée la rue du Temple et aussi celle de l'Arquebuse, traversant le faubourg de Saint-Amatre, que nous allons suivre jusqu'au-delà de l'ancien enclos des Capucins,

occupé maintenant par le cimetière. Nous passons sans nous arrêter, parce que dans « le Guide pittoresque » la description d'Auxerre sera longuement donnée.

A moins de cent pas de la dernière maison du faubourg, la grande route, montant en pente douce, tourne subitement sur la droite, dans un fort déblai, et en laissant se continuer vers le sud un ancien chemin qui occupe à peu près l'emplacement de la voie antique dont nous donnerons la description et l'itinéraire dans l'Annuaire de 1859.

En cet endroit les escarpements de la route laissent à découvert les assises inférieures de l'étage portlandien sur lequel est bâti, comme nous l'avons déjà dit, la ville d'Auxerre. Le seul fossile qui caractérise les couches argilo-calcaires est l'Ammonites gigas et il n'est pas rare d'en apercevoir, en passant, quelque énorme fragment engagé dans la roche.

La grande route, récemment bordée d'arbres, continue à monter la pente de la colline en ligne droite, puis bientôt descendant obliquement le versant opposé, elle traverse une dépression de terrain assez forte, puis remonte de nouveau vers le sommet d'un plateau monotone d'aspect.

Avant d'y arriver on voit successivement se développer les différentes assises du terrain néocomien. A mi-côte on peut remarquer dans les fossés de la route, les argiles supérieures si facilement reconnaissables à leurs couleurs vives et variées, et plus haut, un lambeau de terrain aptien constaté, en 1847, par M. Courtaut, qui y a rencontré des Ammonites, des Huîtres, de petites Moules, des dents et des vertèbres de poisson.

Du point culminant de la montée, on jouit d'une vue assez étendue sur la contrée que nous avons traversée l'année dernière et aussi sur celle que nous décrivons dans ce présent voyage. La route descend en pente douce le versant de la fertile vallée de Baulche puis se dirige vers le village de Villefargeau, traversant en

ligne droite et en remblai les belles prairies de la vallée. On laisse, à peu de distance sur la gauche, au milieu de beaux massifs de verdure, le château de Villefargeau, bâti sur l'emplacement d'une forteresse dont il est fait mention dès la fin du *xv^e* siècle.

Sur le flanc de la colline, à gauche de la route, des carrières sont ouvertes dans les argiles ostréennes; on y rencontre les fossiles habituels et notamment de charmants exemplaires de l'Echinospatagus Ricordeanus. Ces carrières étaient, il y a quelques années, l'objet d'exploitations assez importantes; elles sont aujourd'hui à peu près abandonnées.

Aussitôt après avoir traversé les prairies on arrive aux premières maisons, assez pauvres d'aspect, de

VILLEFARGEAU, village du canton ouest d'Auxerre, situé à peu de distance de la rive gauche du ruisseau de Beaulche et traversé par la grande route d'Auxerre à Saint-Fargeau. A 6 kil. d'Auxerre; pop. 450 hab.

Une rue assez étroite tournant à gauche passe devant l'église précédée d'une petite place carrée. La tour du clocher, terminée par une maigre balustrade comme pourrait l'être un belvédère de petite villa bourgeoise, n'offre, ainsi que l'église elle-même, aucun intérêt archéologique. Dans l'une des chapelles formant bras de la croix on a placé une inscription dont les dernières lignes ont été cachées sous une bande de papier. Nous avons eu, mais sans succès, le vif désir de connaître les mots qui avaient pour nous tout l'attrait d'un mystère.

La petite église de Villefargeau, reconstruite entièrement en 1844, fut bénite le 14 juillet 1845.

Après avoir dépassé Villefargeau la route qui, depuis Auxerre, était assez indécise dans sa direction, s'élanche tout-à-coup, parvenue au sommet de la montée, sur un seul alignement de 8 kil. de longueur jusqu'au village de Pourrain, franchissant en ligne droite les nombreuses et fortes

ondulations d'une grande contrée boisée dans laquelle nous entrons.

Un peu au-delà de la borne kil. n° 41, se trouvait à quelque distance sur la droite au milieu des bois, l'ancienne chapelle de Saint-Thibault-des-Bois, démolie durant la révolution et dont il est fait mention dans les annales de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre dès le XII^e siècle.

Traversant successivement plusieurs vallons aux pentes rapides, la route « grimpe » au hameau de LA CHAPELLE, dépendance immédiate du village de Pourrain.

POURRAIN, village du canton de Toucy, bâti sur le sommet d'une haute colline, près de la grande route d'Auxerre à Saint-Fargeau. A 14 kil. d'Auxerre, 10 kil. de Toucy; pop. 4,715 hab.

L'ancienneté de la paroisse de Pourrain est constatée par des documents historiques fort nombreux et que l'*Annuaire* a déjà indiqués.

Son existence dès le VI^e siècle est constatée dans un acte très-curieux à consulter pour la géographie ancienne de la contrée; c'est le règlement des paroisses du diocèse, rédigé vers 593 par l'évêque Aunaire. Pourrain y est nommé *Pulverenus*. Il fut donné au commencement du IX^e siècle au chapitre de la cathédrale par l'évêque Angelolme et l'on conserve aux archives du département l'original de la charte de l'année 820 par laquelle l'empereur Louis-le-Débonnaire confirma cette donation.

Toutefois ce village, l'un des plus hauts situés, comme position topographique, de notre département, ne présente pas de caractère pittoresque dans l'ensemble des habitations. Mais l'église offre quelque intérêt par la diversité de sa construction. Le portail en plein cintre, et décoré de colonnettes, semble dater du XII^e siècle; il est peint en jaune d'ocre pur. L'ocre est l'or de la commune, nous a-t-on fait observer. Les mines d'ocre de Pourrain, de Diges et de Parly, sont, en effet, la principale richesse de la contrée. L'ocre est une combinaison d'hydrate

de silice et d'oxide de fer. Ses gisements sont à la base des collines de sables ferrugineux de cette région, au sommet desquelles Pourrain est bâti. Elle est extraite à ciel découvert, broyée et tamisée pour faire de l'ocre couleur rouge. Elle est employée pour la peinture. Paris est le principal débouché de cette fabrication qui se fait ici sur une très-grande échelle. De là ses produits se distribuent dans toute l'Europe et jusqu'en Russie.

On remarque, à l'extérieur également, la beauté de l'appareil en grès et pierre blanche des murs du chœur et des chapelles dont la reconstruction ne remonte qu'à la fin du XV^e siècle, ou aux premières années de la Renaissance, ainsi que le témoigne le profil des nervures des voûtes se ramifiant dans le sanctuaire en longs pendentifs, assez hardis pour causer quelque inquiétude passagère aux curieux. Nous n'aimons point ces tours de force et ces prodiges d'équilibre qui semblent menacer la sécurité des passants. Le sanctuaire, éclairé par cinq longues fenêtres (bouchées aujourd'hui en grande partie) devait présenter un bel effet. La nef voûtée en bois semble dater du XIII^e siècle (retouchée au XVI^e), ainsi que la voûte en pierre soutenant le clocher, tour carrée sans valeur archéologique.

Le village de Pourrain est bâti vers l'extrémité sud d'une étroite, longue et haute colline complètement dénuée d'arbres et dont le point culminant à peu près est occupé par un moulin à vent d'où la vue s'étend sur un vaste et lointain horizon, et plane sans obstacle au-dessus des plus riches vallons de la Puisaie. L'étendue des forêts, la vigueur de végétation des innombrables massifs ou rideaux de verdure qui entourent ou couvrent les champs et les prairies, font paraître bien nus et bien vides les immenses et interminables plateaux ondulés qui dominent les deux versants de la vallée de l'Yonne entre Auxerre et Cravan.

De Pourrain au moulin à vent, il n'y a guère que deux kilomètres. C'est,

on le voit, une excursion facile et qui laisse de durables souvenirs.

A un kilomètre à l'est de Pourrain, à moins de cent mètres de la route impériale, près d'un hameau appelé *les Neurs*, est une fontaine d'eau minérale nommée la Fontaine-Punaise, l'eau de l'odeur sulfureuse de ses eaux. Ce nom des *Neurs* ou des *Murs* indique l'ordinaire l'existence au même passage d'un édifice tombé plus ou moins ancien. En effet, au moyen-âge, un seigneur d'Auxerre avait bâti là une maison de plaisance, peut-être sur l'emplacement d'une antique villa. Les habitants recherchaient partout les eaux minérales dont ils faisaient grand usage. Ils avaient peut-être en ce lieu un établissement dont le souvenir est aujourd'hui perdu. Mais il n'est pas impossible que les qualités de cette source, qui paraît être à la fois ferrugineuse et sulfureuse, la fassent, dans l'avenir, sortir de l'obscurité où elle est retombée.

Le sol des environs de Pourrain mérite une attention toute particulière. Sans nous occuper ici du terrain néocomien qui s'étend au fond de la vallée, des sables ferrugineux qui atteignent, sur certains points, une grande puissance, de la craie inférieure et du terrain tertiaire qui constituent la partie supérieure des plateaux, nous dirons quelques mots des gisements d'ocre si précieux pour l'industrie du pays. L'ocre se montre à la base même de la craie inférieure : c'est une argille fine, plus ou moins caillouteuse, à laquelle le fer donne une teinte rougeâtre et dont l'épaisseur est très-variables. Cette couche appartient-elle à la craie proprement dite, comme le voudrait M. Raulin, ou bien fait-elle partie des sables ferrugineux, comme l'a prétendu M. Arault, dans une très-intéressante notice insérée, en 1849, au bulletin de la Société géologique de France. La question est d'autant plus difficile à résoudre que la paléontologie ne peut venir en aide, car l'ocre ne renferme aucune trace de corps organisés.

Nous reprétons pour une courte distance la grande route de Toucy, car

bientôt, au sommet d'une montée et vers un détour de la route sur la droite, une petite route s'embranché et descend à notre gauche vers un vallon fertile et très-boisé. Nous suivons cette petite route qui fait partie du chemin de moyenne communication n° 1, de Leugny à Aillant. On traverse bientôt le vallon arrosé par le joli ruisseau de Varennes, puis on arrive, en parcourant une contrée couverte de massifs d'arbres, à

DIGES, village du canton de Toucy, situé dans un vallon fertile et traversé par le grand chemin de Leugny à Aillant par Pourrain. A 9 kil. de Toucy ; pop. 725 hab.

Une route, en construction maintenant, conduira de Diges vers Toucy, en traversant un territoire très-ondulé et couvert de magnifiques châtaigniers dont les produits sont considérables et fort renommés.

La paroisse de Diges, donnée vers la fin du x^e siècle par l'évêque d'Auxerre Héribert, à l'abbaye de Saint-Germain, fit toujours partie des riches possessions de la célèbre abbaye qui, dès le milieu du xii^e siècle, y avait construit un château-fort. Les ruines encore importantes de ce château, et aussi diverses constructions, très-pittoresques d'aspect, donnent au village de Diges un caractère tout-à-fait inattendu. Le château féodal se composait d'une muraille d'enceinte, à peu près carrée, aux angles de laquelle s'élevait une tour ronde. Un large fossé plein d'eau baignait la base des murailles. Vers l'un des angles intérieurs de l'enceinte, celui tourné au nord ouest à peu près, on construisit, selon la coutume, une chapelle ; un corps de logis servant de demeure aux religieux et aux gardiens du château devait être contigu à cette chapelle et contribuait à la défendre des atteintes de l'ennemi. On reconnaît à Diges, malgré l'état de ruines où se trouve la muraille d'enceinte, les dispositions adoptées durant le moyen âge. Mais si cette muraille d'enceinte a perdu après l'époque des guerres une grande partie

de son importance, l'église et le logis abbatial, au contraire, ont pris un notable accroissement; la chapelle primitive fut démolie et remplacée par une grande église, et le logis, tout en gardant son pont-levis, ne craignit plus d'élargir les ouvertures devant donner de l'air et du jour aux appartements devenus ou rendus moins sévères ou moins incommodes à habiter. Un remaniement complet et assez récent a modifié ou altéré encore l'aspect seigneurial de la façade principale du logis abbatial; cependant on peut, sous l'enduit tout neuf qui recouvre les vieux murs, reconnaître les embrasures du pont-levis et des meurtrières. Les fenêtres, malgré l'enlèvement de leur croisillon de pierre, indiquent suffisamment par le profil des moulures les premières années du xvi^e siècle, ou même la fin du siècle précédent.

La façade de l'église date de la renaissance et présente un ensemble assez remarquable; malheureusement son état de délabrement et de vétusté attriste les yeux. A la base de la tour carrée du clocher on remarque deux petites niches, d'ordre corinthien d'un style élégant, et portant les mots suivants : SPES MEA DEUS. — SOLI DEO GLORIA 1520 (?). La grande nef, voûtée seulement en bois maintenant, date de la renaissance également; le chœur semble dater du xiii^e siècle, mais retouché postérieurement. On lit dans le sanctuaire l'inscription suivante scellée dans la muraille à droite; nous copions servilement l'orthographe des mots :

VŒUX SOLEMNEL FAIT A DIEU PAR M. LE CURÉ ET HABITANTS DE CETTE PÂROISSE SOUS L'INVOCATION DE SAINT-ROCH DONT ON CÉLÉBRERAT LA FESTE TOUS LES ANS POUR IMPLORÉ LA MISÉRICORDE DU SEIGNEUR CONTRE LA MALADIE CONTAGIEUSE QUI A REIGNE EN JUILLET 1760. LA FABRIQUE DONNERA LE PAIN BÉNIT.

On lit en effet, dans « l'histoire de la ville d'Auxerre » par M. Chardon, tome II, page 498,

« IV. Au mois de juillet, une maladie qu'on crut contagieuse fit de « grands ravages dans plusieurs villa-

ges voisins. L'effroi se répandit « dans la ville mais le fléau n'y pénétra pas. »

Diges, comme Pourrain, possède d'importantes ocrieries. C'est près du hameau de Saully que sont les plus considérables, au point de jonction de la craie inférieure et des sables ferrugineux. L'ocre s'y présente avec les caractères que nous avons indiqués plus haut; elle est recouverte par des argiles épaisses, du plus beau jaune, qui deviennent grises, passent insensiblement à une couleur noire et sont surmontées à leur tour par les marnes blanches de la craie inférieure.

Aux environs de Diges, les grés ferrugineux forment souvent, au milieu des sables, des lits solides, plus ou moins épais et qui fournissent d'excellents matériaux pour les constructions. On les exploite près de Saully et des Guérins et au-dessus de Monchenot; les seuls fossiles qu'on y rencontre sont des végétaux; mais il est le plus souvent impossible de reconnaître la famille à laquelle ces débris appartiennent.

Nous reprenons la grande route au point où nous l'avons laissée, c'est-à-dire à l'embranchement de la petite route de Leugny. La route descend et remonte en ligne droite les versants d'un vallon très-boisé au fond duquel coule un petit ruisseau qui y prend sa source et nommé le Ru-du-Bois, traversant un territoire où de nombreux hameaux se sont agglomérés, et se réunissant au ruisseau du Tholon, près du hameau de Jaillard, après un parcours de moins de 8 kil. au milieu d'une contrée dominée par deux hautes chaînes de collines dans les versants desquelles un grand nombre de vallons sont creusés. La route s'obliquant un peu sur la gauche monte sur la ligne de faite du partage des eaux de ce côté de la Puisaie, formée par la crête arrondie d'une haute et longue colline se dirigeant de l'est à l'ouest. A notre droite se trouvent toutes les ramifications de la vallée d'Aillant; à notre gauche toutes celles de la vallée de l'Ouanne. Entre les bornes kil. n^o 20 et 21, la route atteint son point

culminant, élevé de 120 mètres au-dessus de la vallée de l'Ouanne à Toucy. De ce point culminant, un vaste horizon se développe sous les yeux des voyageurs, notamment vers la région du sud. Celle du nord, moins étendue, offre aussi de jolis aspects. On aperçoit à la base d'une colline le village de Parly et un peu plus sur la gauche dominant un autre vallon, le château d'Arthé, et plus près de nous dans la même direction une belle maison de campagne, la Bergenne, de construction récente dans le genre « châlet suisse » d'un aspect pittoresque. Avant d'arriver à la longue descente de Toucy, nous conduisons nos lecteurs à

PARLY, beau village du canton de Toucy, bâti au fond de la vallée du Tholon, à la base d'une haute colline et traversé par le chemin de moyenne communication n° 30 de Toucy à Eglény. A 6 kil. de Toucy ; pop. 1,205 hab.

La petite route que nous suivons descend par une longue pente le versant ondulé de la vallée, et arrive à Parly en laissant à peu de distance sur la droite de beaux et grands ombrages qui semblent avoir fait partie d'un ancien parc. La rue principale conduit vers l'église située à l'extrémité d'une petite rue qui permet de juger d'assez loin de la beauté, ou plutôt de la rareté de l'ancien portail enclavé dans la façade actuelle. Ce portail dont nous regrettons de ne pouvoir donner dès cette année un dessin est l'un des plus curieux exemples de l'ornementation désignée sous le nom de romane-bysantine, qui soient restés dans nos paroisses rurales. Le portail de Parly est une reproduction amoindrie du petit portail de l'église Saint-Lazare d'Avalon, dont l'Annuaire de 1852 a donné une description et un dessin. Nous nous servons à tort du mot « reproduction » car le style du portail de Parly semble devoir être de quelques années antérieur à celui d'Avalon. Ce serait donc aux premiers temps du XII^e siècle, peut-être même vers la fin du XI^e, qu'on pourrait faire remon-

ter ce portail malheureusement très-mutilé, et qui se trouve enclavé, avons-nous dit déjà, dans une muraille reconstruite au XV^e siècle. Une autre partie importante du même édifice appelle aussi l'attention : c'est le clocher en pierres, à huit pans, qui s'élève au-dessus du chœur. Nous donnons un petit dessin de ce clocher dont l'ornementation rappelle celle usitée dans les monuments construits sous la direction de l'ordre célèbre de Cluny, et dont l'église de Saint-Cydroine, près de Joigny, est aussi un exemple. Annuaire de l'Yonne, 1853, page 260. Notre dessin suppléera à une plus longue description ; style de la seconde moitié du XII^e siècle.

Dans la nef, voûtée en bois, quatre arcades ogivales s'ouvrent sur le bas côté voûté en bois également ; une petite chapelle voûtée en pierres à nervures ogivales (XV^e siècle) offre quelque intérêt. Maison devra surtout étudier l'ensemble des curieuses voûtes ogivales primitives qui soutiennent le clocher, lesquelles, dans leur ensemble complet datant de la seconde moitié du XII^e siècle, montrent ce que devait être la voûte intérieure du clocher de Saint-Cydroine.

Il existe également des ocrieries à Parly ; elle sont situées au-dessus du petit Arran, et c'est en 1845 qu'on a commencé à les exploiter ; l'ocre y est beaucoup moins abondante qu'à Pourrain et à Diges. On approche des limites de ce dépôt précieux et accidentel, qui plus loin disparaît tout-à-fait.

En montant du Tholon à Parly, par la tuilerie de Bale, se présente une coupe géologique très-importante, signalée par M. Raulin (Stat. gén., p. 463), et qui fixe d'une manière incontestable la position des sables ferrugineux. Le fond de la vallée est occupé par des argiles rougeâtres qui constituent sans doute les derniers affleurements des argiles bigarrées ; un peu plus haut, au niveau de la tuilerie, se montrent d'autres sables passant du brun au vert et une couche noire argilo-sableuse, renfermant des nodules pyriteux et des

fragments d'Ammonites mamilliens. Au-dessus de cette assise, qui correspond certainement au Gault, se développent des sables verdâtres, puis ferrugineux, très-variables dans leur coloration, qui atteignent plus de 80 mètres de hauteur et sont recouverts par la craie cénomaniennne. Lorsque la superposition est aussi évidente, comment douter encore que les sables de la Puisaie, ainsi intercalés entre les argiles du Gault et les marnes de la craie, ne représentent dans cette partie du département, l'étage des grès verts ?

Nous reprenons la grande route qui, après une descente longue, rapide et très-ondulée, arrive, en suivant toujours le flanc d'une haute colline, à l'embranchement d'une autre route longeant la muraille de clôture d'un parc, remarquable autrefois par la beauté et la grandeur de ses massifs de haute futaie.

TOUCY, petite ville, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Auxerre, située dans la vallée de l'Ouanne, et traversée par plusieurs routes importantes. A 24 kil. d'Auxerre; pop. 3,000 hab.

Voici l'indication sommaire de l'itinéraire des routes qui traversent ou aboutissent à Toucy :

1^o Route impériale n° 63, de Neufchâteau à Bonny-sur-Loire, par Auxerre. C'est la route décrite dans le présent voyage.

2^o Route départementale n° 17, de Courson à Dicy, décrite dans l'Ann. de 1857.

3^o Route départementale n° 22, d'Auxerre à Cosne par Saint-Sauveur; sera décrite en 1859.

4^o Route départementale n° 43, de Joigny à Toucy par Aillant; est décrite dans l'Ann. 1857-58.

5^o Chemin de moyenne communication n° 20, de Toucy à Thury, Ann. de 1859.

6^o Chemin de moyenne communication n° 30, de Toucy à Eglény; est décrit dans le présent voyage, Ann. 1857-1858.

7^o Chemin de moyenne communi-

cation n° 57, de Toucy à Appoigny; est décrit dans les Ann. 1853-57-58.

TOUCY. L'origine de cette ville remonte à des temps reculés. Au v^e siècle, à l'époque où l'empire romain croulait sous les invasions des barbares d'outre-Rhin, lorsque les habitants de l'Auxerrois, pour s'assurer la protection du descendant d'une des grandes et riches familles patriciennes de la Gaule, Germain, fils de Rusticus, qui gouvernait les provinces contrales avec le titre de duc, l'éluèrent pour leur évêque, ce prélat illustre, qui occupa le siège épiscopal pendant trente ans, laissa en mourant, à son église, ses immenses possessions, parmi lesquelles se trouvait un vaste domaine appelé Toucy (*Tociacus*), qui, selon les probabilités, s'étendait à plusieurs lieues sur les deux rives de l'Ouanne et du Loing et comprenait tout le massif de terres et de forêts qui forma plus tard les baronnies de Toucy et de Saint-Fargeau. Au vi^e siècle, Toucy ne formait pas une paroisse, car il ne figure pas dans le dénombrement de l'évêque Aunaire de 593. Mais cent ans plus tard, il était devenu un village qui formait, sinon une paroisse, du moins une annexe de la paroisse de Pourrain, comme on le voit dans un règlement de l'évêque Tetricus de l'année 691.

Vers l'an 980, un fils naturel de Hugues-le-Grand, duc des Français, frère par conséquent du roi Hugues-Capet, et appelé Héribert, qui avait reçu, à titre de bénéfice militaire, le riche évêché d'Auxerre, mais qui, au dire des chanoines contemporains qui écrivirent sa biographie, s'occupait beaucoup plus des joies de ce monde que des intérêts de son église, fit bâtir pour l'agrément de ses grandes chasses, dans les forêts de la Puisaie, deux châteaux à Toucy et à Saint-Fargeau. La chronique que nous venons de citer lui reproche d'avoir dilapidé les biens ecclésiastiques qu'il donnait en fief à des hommes de guerre. Quand il mourut, les châteaux qu'il avait préposés au commandement de ces deux résidences, s'en prétendirent seigneurs et maîtres et

refusèrent de reconnaître l'autorité de l'évêque, son successeur. Il s'ensuivit de longues guerres entre ces deux puissances. Tout ce que l'on en sait par cette chronique contemporaine, le livre des Gestes des évêques d'Auxerre, c'est que la contrée en fut horriblement dévastée et que la victoire resta aux avides envahisseurs des biens de l'église; les évêques n'ayant pu obtenir, par le traité d'accommodement, que la moitié de la seigneurie de Toucy, qu'ils ont conservée jusqu'en 1790. En effet, on voit, soixante-cinq ans après la mort de l'évêque Héribert, un Ithier, premier du nom, seigneur de Toucy et de Saint-Fargeau, et il est assez puissant pour guerroyer contre le comte de Tours, de Chartres et de Blois, qui, à la vérité, prend et brûle son château de Toucy. Mais il se relève de cet échec et transmet ses seigneuries à ses descendants, les Ithier et les Narjot, qui s'y maintiennent avec éclat pendant deux cents ans, tantôt en guerre contre les comtes de Nevers et d'Auxerre, tantôt se joignant à ceux-ci pour aller au-delà des mers tenter la fortune des croisades.

En 1260, l'héritière des barons de Toucy et de Saint-Fargeau, en épousant un comte de Bar, apporte ses deux seigneuries à cette puissante maison. En 1460, le dernier des Montferrat, héritiers collatéraux des ducs de Bar, vendit ces grands domaines à Jacques Cœur, le célèbre et malheureux argentier de Charles VII, qui ne les garda qu'un an, car dès 1461, la confiscation le dépouillait de tous ses biens, et les deux baronnies étaient, en 1463, adjugées à l'un de ses plus ardents persécuteurs, Antoine de Chabannes, dans la descendance duquel elles furent divisées par un partage qui fit passer la terre de Toucy à une fille de cette maison qui épousa en 1504 Aymar de Prie, dont la postérité l'a conservée pendant près de trois cents ans. M. le marquis de Vérac possède aujourd'hui ce qui reste de l'antique domaine des barons de Toucy, après les démembrements qui en ont été faits à diverses époques,

soit par des aliénations partielles, soit par des donations au clergé.

Aux voyageurs toujours pressés d'arriver, plus pressés encore de partir, nous allons tracer l'itinéraire d'une petite promenade dans la vieille cité de Toucy, bâtie au fond et sur le versant de la vallée de l'Ouanne, resserrée en cet endroit entre deux hautes collines, l'une au sud-ouest, l'autre, celle sur laquelle s'appuie la ville, au nord-est. Venant d'Auxerre, nous sommes arrivés à Toucy en longeant, avons-nous dit déjà, le mur de clôture du parc du château. Ce château, où nous conduirons d'abord nos lecteurs, occupe l'emplacement d'une ancienne forteresse féodale démolie vers l'année 1522 par le seigneur d'alors, Aymar de Prie, désireux de réédifier sur un nouveau plan plus en harmonie avec les idées de son temps le vieux, sombre et assurément incommode château-fort. Toutefois, cette reconstruction ne semble pas avoir été terminée promptement, car le château actuel, longue façade avec deux ailes en retour d'équerre, et deux tourelles rondes couvertes en dôme, surmonté d'un lanternon, n'appartient, par son style, qu'au xvii^e siècle ou à la fin du xvi^e. Une haute muraille, assez triste d'aspect, mais formant terrasse ombragée par des arbres séculaires, s'élève entre le château et la ville, et domine une large rue portant le nom caractéristique de rue des Fossés. Le château de Toucy est inhabité depuis la révolution de 1793; il appartient à la famille de Vérac, ainsi que la terre considérable qui en dépend.

Signalons, avant de nous éloigner, près d'un petit lavoir public, un fragment de la muraille d'enceinte de la vieille ville, enclavé dans une maison particulière; on retrouve le prolongement de cette muraille, épaisse de 3 mètres, dans les dépendances de l'hôtel du Léopard. Ce vieux mur, fortifié, sans nul doute, de quelques tourelles, longeait le cours de l'Ouanne dans l'emplacement même où nous voyons aujourd'hui le quai et la place du marché; puis remontait la colline

presque à angle droit pour se rattacher au château-fort bâti par les évêques d'Auxerre, comme seigneurs en partie de Toucy, et dont il reste encore une grande et belle tour ronde et une tourelle d'escalier, toutes deux remarquables par leur bel appareil en grand grès de Puisaie. Le mur d'enceinte de la ville, faisant alors face à la colline et bordé d'un large fossé, aujourd'hui comblé et formant la chaussée du Faubourg-du-Haut, se prolongeait jusqu'à peu de distance de l'autre château, ou donjon seigneurial laïc, vis-à-vis duquel, descendant la pente du sol, il se rattachait à la muraille d'en bas, décrivant ainsi une sorte de carré long facile encore à reconnaître malgré de nombreux remaniements motivés par le développement successif de la ville nouvelle. Dans l'espace restreint par l'enceinte se voient encore une foule de petites rues étroites et tortueuses, le long desquelles on remarque plusieurs vieilles maisons en bois sculpté et datant de la fin du xv^e et du xvi^e siècle.

Nous donnons un dessin représentant les deux tours du château des évêques, qui fera bien comprendre l'ensemble, ou plutôt l'assemblage curieux de deux édifices importants : le château féodal et l'église paroissiale de Saint-Pierre de Toucy. Mais les vieilles tours ont perdu leur couronnement de machicoulis et de créneaux et leurs hautes toitures.

A une certaine élévation dans la muraille de la grosse tour on remarque une petite statue, aujourd'hui brisée à coup de pierres, placée dans une niche au-dessous de laquelle on voit une inscription en lettres gothiques à demi-effacées, mais qui, nous a-t-on dit, relate que la ville a été brûlée le 24 août 1423 par les Anglais. Ce curieux petit monument paraît avoir été, peu de temps après l'époque de l'incendie, enclavé dans l'épaisse muraille de la tour. L'inscription est illisible maintenant ; elle a partagé le sort de la statuette qui servit de but aux jeux des enfants.

Cette inscription, qui était en vers

français, portait, selon Lebeuf (Mémoires sur l'histoire d'Auxerre, t. III p. 362 de l'édition de MM. Challe et Quantin), que le 24 août 1423 les Anglais ayant pris cette ville, y mirent le feu qui consuma les maisons et les églises et qu'il ne resta que les restes pour indiquer que ç'avait été une ville. La chronique d'Enguerrand de Monstrelet nous apprend, en effet, que lorsque les Anglais unis aux Bourguignons eurent battu, sous les murs de Cravant, la petite armée de Charles VII, commandée par Jean Stuart, connétable d'Ecosse, qui resta prisonnier, les débris de cette troupe s'enfuirent du côté de la Loire, poursuivis par les vainqueurs. Le cardinal de Bar, qui était alors seigneur de Saint-Fargeau et de Toucy, et qui tenait pour Charles VII, avait sans doute livré ces deux places aux Français, dont une partie, après la déroute de Cravant, avait cherché asile dans la plus voisine. Ils y furent investis par le comte de Suffolk, l'un des généraux Anglais, et ne purent s'y défendre longtemps. Monstrelet ajoute que la place se rendit à composition, ce qui ne la préserva pas de la ruine et de l'incendie.

Il y a eu encore, en 1592, une autre prise de la ville de Toucy, par les troupes du roi Henri IV. Toucy, comme Auxerre, avait suivi le parti de la Ligue, et fut, à ce qu'il paraît, livré par le capitaine à qui ce parti en avait commis la garde. Mais il ne paraît pas que cette fois il ait subi un désastre comparable à celui de 1423.

Une rue droite et très-large, faisant face à la route venant d'Auxerre et nommée, ainsi que cela a été dit déjà, rue du Faubourg-du-Haut, longe le côté nord de l'église, grande muraille fort triste d'aspect, vers l'extrémité de laquelle une petite rue, appelée rue de la Motte, descend vers une sorte de petite place très-inclinée et précédant l'entrée actuelle de l'église à laquelle on arrive en montant quelques marches établies récemment. Le portail, qui semble dater de la seconde moitié du xvii^e siècle, 1670 croyons-nous, reste habituellement fermé ; on

passer par une porte fort insignifiante ouverte à côté. Mais avant d'entrer dans l'église, nous recommandons d'examiner, vu de la petite place où nous sommes, le clocher, haute flèche en charpente, longue et véritable aiguille dont l'élévation, à compter du sommet de la tour de pierre qui la supporte, est, nous a-t-on assuré, de plus de 16 toises. Toutefois c'est moins son élévation que son obliquité accidentelle qui frappe les yeux tout d'abord. Nous donnons également un dessin de cette belle flèche octogonale, datant des premières années du ^{xvi}^e siècle ; l'an 1525 environ.

Entrons maintenant dans l'église et dirigeons-nous ensuite vers la droite ; arrêtons-nous dans une sorte de grande chapelle voûtée en berceau ogival, d'un style sévère, au milieu de laquelle sont placés les fonts-baptismaux. C'est l'ancienne chapelle seigneuriale du château des évêques d'Auxerre, construite vers la fin du ^{xii}^e siècle. Deux œils-de-bœuf d'un mauvais style remplacent deux anciennes fenêtres ogivales aujourd'hui bouchées et tournées vers l'Orient. Avançons de quelques pas : nous avons devant nous une sorte de portail ogival dont les piliers épais sont décorés de niches sculptées, mais d'un style lourd et rappelant maladroitement les premières années du ^{xv}^e siècle. Ce fragment d'édifice faisait, croit-on, partie de l'église qui fut détruite par l'incendie allumé par les Anglais le 24 août 1423, et qui consuma la ville entière. C'est au-dessus de cette arcade que s'élevait la tour de pierre et la flèche en charpente. Nous voici maintenant dans la grande église restée inachevée et qui fut dédiée le 13 juillet 1522. C'est une grande et haute nef voûtée en pierres à nervures, en plein cintre ainsi que ses deux bas-côtés. Les bras de la croix et le chœur ou abside n'ont pas été commencés ; ils devaient occuper l'emplacement de l'ancienne chapelle ; le grand portail qui, peut-être, devait s'ouvrir entre les deux tours féodales n'a pas non plus été commencé. Provisoirement, c'est-à-dire depuis 236

années, le maître-autel est tourné du côté de l'Occident.

Vers l'extrémité du bas-côté nord, une porte, dont le sacristain a la clef, conduit obliquement et par l'épaisseur même des murs du vieux château dans l'intérieur de la grosse tour d'angle dont nous avons déjà admiré le grand appareil. Le diamètre extérieur de cette tour est de 13 mètres ; l'épaisseur des murs dépasse 3 mètres. Les étages ne sont plus reconnaissables ; le couronnement de la tour a été arraché pour construire les piliers d'un pont qui, lui-même, a été démolli et reconstruit plus loin pour le passage d'une route nouvelle. Trente-quatre marches descendent à une salle souterraine aérée par un étroit soupirail et voûtée en dôme. De cette salle voûtée et complètement obscure, comme de celle de plain pied avec le sol de l'église, deux couloirs établis dans l'épaisseur de la muraille conduisent à la tourelle renfermant un escalier. Le couloir souterrain aboutissait à d'autres tours ; inutile d'ajouter ici qu'une tradition locale, de même que partout, veut que ce souterrain se prolonge au loin dans la campagne.

La tourelle d'escalier, démantelée elle aussi, a 6 mètres de diamètre.

Terminons cette longue description que nous avons écourtée le plus possible, en disant que dans sa distribution primitive ce château, qui semble dater du ^{xiii}^e siècle et qui, en effet, aurait été construit par les évêques d'Auxerre Guillaume de Toucy et Hugues de Noyers, devait former une enceinte à peu près carrée, flanquée de tours rondes aux angles et renfermant un donjon et une chapelle. A Toucy, de même qu'à Diges, la chapelle s'est agrandie peu à peu et s'est développée sur l'emplacement du logis seigneurial, et enfin a remplacé, au ^{xvi}^e siècle, le château lui-même devenu inhabitable, et dont assurément les derniers vestiges eussent disparu si la nouvelle église avait été complètement achevée. Nous devons à cet inachèvement d'un édifice sans grande valeur archéologique, la demi-

conservation d'un vieux débris féodal, seul reste, à Toucy, de l'ancienne puissance des évêques d'Auxerre.

Il y a moins de vingt ans, on retrouvait encore dans plusieurs rues ou ruelles étroites et tortueuses du vieux quartier de la ville, un assez grand nombre de maisons en bois sculpté, datant des xv^e et xvi^e siècles. Ces maisons, petites en général, mais très-pittoresques, ont presque entièrement fait place à des constructions neuves, ou, ce qui revient au même, ont subi de nombreux remaniements. Toutefois, nous conseillons aux amis du moyen âge de « s'égarer » durant quelques minutes dans les vieilles rues ; ils trouveront encore d'anciennes poutres ou charpentes sculptées dignes d'intérêt.

Si, au contraire, on se place, et en vérité on est forcé de le faire quoique archéolomane, au point de vue des exigences de la civilisation actuelle, on reconnaîtra avec plaisir dans différents quartiers de Toucy, que de nombreuses maisons neuves ont été construites avec soin, avec goût et même avec luxe.

Nous allons reprendre notre voyage, tout en regrettant vivement de n'avoir pu indiquer ni décrire sommairement différents objets d'art ou de curiosité devant lesquels nous sommes passés.

Quittons maintenant la vallée de l'Ouanne pour nous rendre dans celle du Loing, et jeter un rapide coup-d'œil sur l'ensemble des cantons de Bléneau et de Saint-Fargeau qui font partie de l'arrondissement de Joigny. Nous voici plus que jamais au milieu de grands bois et en pleine contrée tout-à-fait inabordable autrefois. Des étangs nombreux, des marécages, des flaques d'eau, une froide et constante humidité partout motivée par la nature du sol qui n'est pas perméable, des chemins affreux en toutes saisons, tortueux, étroits, profondément encaissés par des talus de terre couverts de broussailles, de ronces, d'épines et de vieux arbres rabougris ; des chaumières plus que sales, voilà l'aspect que présentait, il n'y a pas

longues années encore, la plus grande partie des cantons de Bléneau et de Saint-Fargeau, et aussi les cantons limitrophes de Saint-Sauveur et de Saint-Amand ; ce dernier appartient au département de la Nièvre.

Des terres argileuses remplies quelquefois de cailloux, des prés encombrés de joncs, des champs couverts de mauvaises herbes et de mousses pourries, une culture arriérée et routinière, des chemins boueux ou remplis d'eau stagnante, donnaient une triste idée de quelques-unes des paroisses de la Puisaie. Heureusement cet état de misère tend à diminuer et même à disparaître entièrement. La génération actuelle en perdra peu à peu le souvenir, et la génération future ne soupçonnera jamais toute l'étendue du malaise et de l'indigence qui pesèrent durant des siècles sur les populations d'autrefois. Ces populations, pour une cause qui n'est pas encore bien définie, se sont dispersées au milieu des bois, se sont isolées les unes des autres le long des lisières des forêts, et semblent avoir cherché les sites les plus écartés en s'établissant de préférence sur le sommet des ondulations du sol. La disposition contraire se reconnaît dans d'autres cantons où les villageois se sont groupés aux abords des fontaines et au fond des vallons les plus étroits et les plus profonds. Il n'est pas douteux que si ces populations ont cherché à se rapprocher le plus possible des sources dans les contrées où elles sont rares, l'effet opposé dut avoir lieu dans les contrées où les eaux sont abondantes et se trouvent partout et même quelquefois en trop grande quantité.

Nous voyons encore, aux environs de Toucy, les sables ferrugineux se développer largement, et l'on peut y étudier avec intérêt les caractères de cette puissante assise. Au milieu des sables fins et micacés qui constituent l'ensemble de ce dépôt, et sont exploités sur plusieurs points dans de vastes sablières, se montrent çà et là des couches argileuses plus ou moins épaisses, de couleur variable, qui

retiennent les eaux et supportent le plus souvent de petits lits de limonite.

Les sables sont recouverts par la craie inférieure qui se montre avec ses caractères habituels. Les fossiles y sont rares ; on y rencontre cependant les *Ammonites varians* et *Mantelli*, le *Nautilus elegans*, le *Pleurotomaria formosa*. Au point de contact de la craie et des sables ferrugineux, les argiles à ocre présentent encore quelques affleurements ; on remarque sur plusieurs points, au milieu des champs, de petits rognons isolés de limonite, indice de la présence de l'ocre, mais ces couches ne sont pas assez riches pour être exploitées avec fruit.

Le terrain tertiaire occupe une large place aux environs de Toucy ; il s'étend d'un côté vers la forêt de Méry-Vaux et de l'autre vers celle de Dracy, et se compose d'argiles aux couleurs variables, de sables plus ou moins fins, de grès et de poudingues ; dans les argiles rougeâtres, les silex abondent et empâtent quelques-uns des fossiles crétacés, le plus souvent des *Echinides*.

Après avoir traversé le pont de pierre jeté sur l'Ouagne, la route, arrivée à l'extrémité de la rue du faubourg Capureau, se divise en deux branches : celle de gauche, longeant la base d'une haute colline boisée, conduit à Saint-Sauveur-en-Puisais (Annuaire de 1859) ; celle de droite, montant obliquement et par une forte courbe le flanc opposé de la même colline, conduit à Saint-Fargeau. C'est la route que nous suivons et qui, bordée de peupliers sur ses deux revers, s'avance par une longue montée jusqu'au sommet d'un large plateau ondulé qu'elle coupe en ligne directe au milieu des bois et sur une étendue de près de deux lieues. Nous traversons ce vaste territoire sans nous arrêter, même pour visiter le château du Fort, habitation assez ancienne à laquelle un joli chemin bordé de haies vives conduit par un long détour au milieu de beaux massifs de verdure. Une petite chapelle, sem-

blant dater de la renaissance, s'élève près du château, dont les jardins dominent un vallon et la jolie vallée du Branlin, nom d'un petit ruisseau dont la source principale se trouve près du village de Saints (Annuaire de 1859.)

La grande route arrive à une longue descente qui bientôt amène à

MEZILLES, beau village du canton de Saint-Fargeau, situé dans le fond de la vallée du Branlin, et traversé 1° par la grande route d'Auxerre à Saint-Fargeau ; 2° de Saint-Aubin-Château-neuf à Mézilles ; 3° par le chemin de grande communication n° 7, de Tannerro à Entrains. A 10 kil. de Saint-Fargeau ; pop. 1,470 hab.

Mézilles est un lieu ancien dont il est fait mention dès le v^e siècle.

Il est cité parmi les domaines que Saint-Germain avait légués au monastère de Saint-Côme. La tradition y conserve encore le nom d'un bon moine à qui, vers la fin du v^e siècle, l'abbaye avait confié le soin d'y élever du bétail. C'est Saint-Marien qui est devenu le patron de la paroisse ; et l'abbaye elle-même s'était ensuite décorée de son nom. Après quatorze cents ans les veillées du village racontent encore les vertus naïves et les visions miraculeuses de l'humble moine, gardeur des vaches du monastère.

Bâti sur les rives du Branlin, au milieu d'une contrée couverte de vastes forêts, autrefois inabornables durant une partie de l'année, ce village possède maintenant un grand nombre de maisons neuves qui témoignent de sa prospérité actuelle. L'église s'élève sur l'un des côtés d'une place assez vaste, l'ancien cimetière, croyons-nous. La haute tour carrée du clocher et la tourelle d'escalier n'offrent rien d'intéressant, non plus que la nef voûtée en bois. Le sanctuaire, éclairé par une jolie fenêtre à meneaux, date du xv^e siècle, ainsi que le bas-côté sud formant quatre travées voûtées en pierre à fines nervures.

On remarque à Mézilles, à peu de distance derrière l'église, une an-

cienne maison en bois d'un aspect très-pittoresque, xvi^e siècle.

Nous retrouvons à Mézilles la craie inférieure et moyenne et le terrain tertiaire. La craie occupe le flanc des collines et est exploitée sur plusieurs points de la vallée du Branlin ; c'est presque partout une roche blanchâtre, marneuse, massive, renfermant quelques silex gris empâtés dans la craie ; les fossiles y sont rares. Le terrain tertiaire s'étend sur les plateaux et montre assez fréquemment des blocs de grès et d'énormes poulingues. Au Pressoir, aux Matignons et à Mézilles même existent quelques-uns de ces vastes ferriers, si fréquents dans la Puisaie, vestiges d'une industrie depuis longtemps abandonnée. Le minéral qu'on a employé et dont les ferriers sont les scories, provenait sans doute des argiles tertiaires, et cependant ces mêmes argiles, bien qu'elles soient sur plusieurs points ferrugineuses, ne présentent nulle part du minéral en quantité suffisante pour être exploité. La plupart de ces ferriers remontent à une très-haute antiquité ; des médailles du bas empire et une statuette de Vénus, trouvées dans celui des Matignons, placent son origine à l'époque de la domination romaine.

En quittant ce village, on laisse à gauche le grand chemin allant à Entrains, par Saint-Sauveur, et tracé au milieu d'une contrée ondulée, couverte de forêts et d'étangs. Il en est de même pour la grande route que nous suivons, tracée sur un seul alignement, entre Mézilles et Saint-Fargeau, de 9 kil. de longueur. De grands bois et de nombreux massifs isolés qui en dépendent, donnent à cette contrée un caractère un peu solitaire. Près de la borne kil. n° 38, placée sur la ligne de faite du plateau qui sépare la vallée du Branlin de celle du Loing, on peut jeter un coup d'œil en arrière et en avant et découvrir ainsi les deux vallées aux extrémités de l'immense avenue formée par la grande route. A deux kilomètres au-delà de cette borne, on arrive à une clairière parsemée de beaux

bouquets d'arbres de haute futaie, au travers desquels on aperçoit, sur la droite, les bâtiments de dépendance, d'un aspect assez pittoresque, du nouveau château de Ronchères ou de Montréal, nom d'un ancien manoir près duquel s'étendait un vaste étang transformé aujourd'hui en belle pelouse ondulée.

Vis-à-vis de l'entrée du nouveau parc, une petite route, tracée en ligne directe et d'un kil. de longueur, conduit au petit village de Ronchères, dont nous voyons devant nous se dresser l'étroite et maigre flèche du clocher.

RONCHÈRES, petit village du canton de Saint-Fargeau, situé près d'un petit vallon, à 1 kil. de distance de la grande route d'Auxerre à Saint-Fargeau, éloigné de 5 kil. ; pop. 285 hab.

La modeste église de Ronchères, encore entourée de son cimetière et autour de laquelle se sont groupées quelques maisons, mérite une certaine attention, parce qu'elle renferme des peintures murales assez rares dans nos contrées. La nef, voûtée en bois et en forme de berceau ogival, n'est pas ici recouverte de badigeon, mais, au contraire, décorée, ainsi que cela se voit très-souvent en Normandie, d'ornements peints sur les planchettes qui recouvrent les chevrons. Cette décoration, faite d'une main assez hardie et qui semble habituée à cette sorte de travail, porte la date de 1537 ; c'est à peu près la date de la reconstruction de l'église. On reconnaît, grâce aux noms écrits en grosses lettres, les Apôtres et aussi divers animaux, attributs, emblèmes et ornements de fantaisie, etc.

Le chœur ou sanctuaire est voûté en pierre, en forme de berceau, percé de fenêtres basses, d'époque incertaine. Cette voûte est recouverte d'une peinture murale, fond bleu et jaune alternativement, sur lequel se détachent un grand nombre de compartiments, ou médaillons peints, renfermant une foule de petites figures représentant des saints, des saintes,

des anges, des chérubins, et, en plus grande dimension, les Évangélistes. Tous ces personnages ont leur nom peint en lettres blanches. Au premier abord, on demeure un peu surpris, mais bientôt on reconnaît le peu d'ancienneté et de mérite d'une œuvre datant seulement, croyons-nous, de la fin du XVII^e siècle. Nous préférons les peintures de Saint-Martin-sur-Ocre.

La grande route, parvenue à la ferme des Coureaux, descend en pente douce et longe l'étang et la ferme de Saint-Maurice, du nom d'une ancienne chapelle démolie depuis longtemps. Nous arrivons ensuite aux fertiles prairies de la vallée du Loing, après avoir entrevu, au-delà d'une colline voisine, la flèche de l'église de Saint-Fargeau et aussi le sommet des tourelles du château.

Un remblai, traversant la vallée, amène la grande route aux premières maisons de

SAINTE-FARGEAU, petite ville, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Joigny. A 44 kil. d'Auxerre, 48 kil. de Joigny ; pop. 2,490 hab.

Plusieurs routes traversent la ville :

1^o Route impériale n^o 65, de Neufchâteau à Bonny-sur-Loire ;

2^o Route départementale n^o 5, de Saint-Fargeau à Vincelles ;

3^o Route départementale n^o 10, de Saint-Fargeau à Montargis ;

4^o Chemin de grande communication n^o 18, de Charny à Saint-Amand ;

5^o Chemin de moyenne communication n^o 11, de Saint-Fargeau à Clamecy.

Hôtel de la Levrette, hôtel du Lion-d'Or.

La ville de Saint-Fargeau est située dans une vallée, au confluent de la rivière du Loing et du ruisseau du Bourdon, qui prend sa source au milieu des grands bois de Beauregard (Nièvre), à 40 kil. de Saint-Fargeau et près de la route conduisant à Saint-Amand-en-Puisais.

Le premier document authentique qui parle de Saint-Fargeau, est le testament de Saint-Vigile en date de 680.

On prétend même le reconnaître sous le nom de Ferrolas dans la biographie de l'évêque Didier qui vivait soixante ans auparavant. Cela est possible, quoique moins avéré. On n'en trouve plus aucune trace jusqu'au X^e siècle.

A partir de cette époque l'histoire de Saint-Fargeau se confond avec celle de Toucy, que nous avons esquissée plus haut. Le seul fait important qui, dans cette période, ne concerne que Saint-Fargeau, est le siège que soutint, en 1411, son seigneur Edouard de Bar, qui avait embrasé chaudement la cause des Armagnacs contre le parti Bourguignon. Le ban et les milices de l'Auxerrois furent levés pour le réduire. Auxerre fournit la poudre et les bombardes, et les boulets de pierre furent façonnés dans les carrières de Bailly près Saint-Bris. On n'a pas d'autres détails sur la durée et les incidents du siège, qui se termina par la capitulation de la ville et du château.

Ce n'est qu'à partir du commencement du XVI^e siècle, c'est-à-dire de l'époque où ces deux baronnies sont partagées entre les descendants d'Antoine de Chabannes, que Saint-Fargeau a son histoire séparée qui n'est guère, au reste, que celle de ses seigneurs. Nous n'entreprendrons pas de la refaire après le récit si attachant qu'en a publié, il y a quelques années, M. le baron Chaillou des Barres, dont la mort récente est un si vif sujet de regret pour la science et les lettres. Son livre est entre les mains de tout le monde. Et, pour les faits qui concernent non plus seulement la ville, mais le comté de Saint-Fargeau pris dans son ensemble, nous renvoyons au travail historique que publie en ce moment M. Déy, dans le Bulletin des Sciences historiques de l'Yonne et qui ne tardera sans doute pas à être réuni en un volume séparé.

De même que pour Toucy, nous allons tracer l'itinéraire d'une promenade archéologique dans la petite et vieille cité de Saint-Fargeau. Nous visiterons successivement le château, le parc, l'église, la chapelle du cimetière, la tour de l'horloge, etc.

CHATEAU. Une longue et minutieuse description du château de Saint-Fargeau serait aussi difficile à écrire que fatigante à lire. On doit se borner, en parlant de cet étrange et imposant édifice, à donner seulement quelques indications générales, suffisantes pour guider simplement un voyageur curieux.

A l'aide des deux petits plans et de la lithographie représentant la vue d'ensemble, prise à vol d'oiseau, du grand et sévère château de Saint-Fargeau, nous pourrions plus sûrement conduire nos lecteurs et leur faire reconnaître tout l'intérêt archéologique que présente encore cette vaste demeure seigneuriale.

Il nous faut, pour atteindre ce but, remonter jusqu'aux dernières années du x^e siècle, c'est-à-dire à plus de huit cents ans, et chercher à retrouver quel pouvait être à cette époque si reculée l'aspect de la contrée où nous sommes arrêtés.

Nous avons dit que la ville de Saint-Fargeau était située au confluent du ruisseau de Bourdon dans la rivière du Loing. Ces deux cours d'eau sont séparés avant leur point de jonction par une étroite, longue et haute colline, suivie vers sa ligne de faite par la grande route allant à Saint-Sauveur en Puisaie. Aux abords de ce point de jonction et sur le versant de la colline du vallon de Bourdon, faisant presque face au midi, on remarque une longue rue bordée de vieilles maisons, de pauvre apparence, et nommée rue du Faubourg-de-Bourgogne. Vers l'extrémité de cette rue s'élève encore, mais devenue habitation particulière, l'ancienne chapelle de Saint-Lazare. Du côté de l'extrémité opposée se trouve la belle et grande église paroissiale de Saint-Fargeau.

Or, selon nous, la rue du Faubourg-de-Bourgogne occupe l'emplacement de l'ancienne localité près de laquelle Héribert, évêque d'Auxerre, fit bâtir, vers l'an 985, dit-on, un château où il résidait lorsqu'il venait chasser en Puisaie. Ce château, dont assurément il ne reste aucune trace, occupait très-probablement l'emplacement du

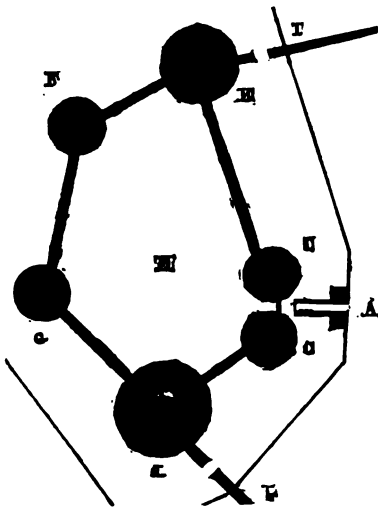
château actuel, bâti au fond d'un vallon autrefois marécageux et aux abords d'un cours d'eau assez important : le Bourdon. Ces larges terrains humides et ce cours d'eau, loin d'effrayer ou d'éloigner les seigneurs féodaux qui succédèrent à l'évêque Héribert, dans le château de Saint-Fargeau, furent au contraire utilisés par eux pour la défense de la forteresse. Mais cette forteresse, suffisante durant le x^e siècle, était devenue insuffisante au xii^e. Vers le milieu du xii^e siècle, selon nous, la famille seigneuriale de Saint-Fargeau et de Toucy jeta les fondations d'un nouveau château plus en harmonie avec la puissante organisation féodale de cette époque. En un mot, on fit à Saint-Fargeau ce qu'on faisait partout alors, c'est-à-dire de hautes et fortes tours reliées entr'elles par d'épaisses murailles formant une enceinte continue et par cela même fermée de toutes parts. Le petit plan que nous mettons ici sous les yeux de nos lecteurs (fig. 1^{re}), fera comprendre de suite l'ensemble des constructions nouvelles. Ce petit plan représente le château de Saint-Fargeau débarrassé, si nous pouvons dire ainsi, de tous les bâtiments qui furent successivement construits dans son enceinte. Nous montrons les tours s'élevant isolément aux angles du mur d'enceinte, lequel était couronné par un chemin de ronde communiquant avec chaque tourelle. Ajoutons de suite qu'une notable partie de ce chemin de ronde n'a été détruite, ou recouverte, que par l'un des derniers possesseurs du château de Saint-Fargeau, Michel-Robert Lepelletier des Forts, mort en 1740. Il construisit le long et étroit corps de logis allant de la tour C à la tour E. Voir à la page suivante les plans dont nous donnons la désignation par lettres alphabétiques :

Nous ajouterons à la désignation sommaire qui suit quelques mesures de longueur : il n'y a rien d'aussi précis que les chiffres. Ceux-ci nous sont donnés par d'anciens plans.

Les deux tours CG de la porte d'entrée

ont chacune 42 pieds de diamètre. Le mur placé entre l'une de ces tours et le donjon D a 60 pieds de longueur. Le donjon, belle tour ovale (1) a 90 pieds de diamètre; son petit diamètre est d'environ 72 pieds. Du donjon à la tour G il y a 96 pieds. La tour G a 42 pieds de diamètre. De cette tour à celle F il y a 115 pieds. Tour F 42

PLAN DU CHATEAU ANCIEN FIG. 1.



- A. Corps-de-garde du pont.
- C. C. Tours de la poterne.
- D. Grosse tour ou donjon.
- E. F. G. Tours d'enceinte.
- I. J. Murs d'enceinte de la ville.
- M. Grande cour.

pieds. De cette tour à celle E, 72 pieds. La grosse tour E 72 pieds de diamètre. Enfin la grande courtine, entre les tours F C, a 156 pieds de longueur. Ces chiffres, à peu près exacts, croyons-nous, prouveront que, comme simple enceinte de muraille, celle de Saint-Fargeau n'était pas considérable comparativement à beaucoup d'autres châteaux de la même époque. Mais la comparaison devient tout autre lorsqu'à ces mêmes simples murailles on ajoute des corps de logis ayant une longueur égale à

(1) Voir l'article de Saint-Sauveur, *Annaires de 1852-1859*.

celle des murs d'enceinte. On a alors devant soi, ainsi que le dessin, pris à vol d'oiseau, devra le faire reconnaître, une masse considérable de constructions dont la grandeur et la pesanteur provoquent un sentiment profond de surprise ou d'étonnement. Mais ces hautes murailles, si grandioses encore dans leur vétusté plusieurs fois séculaires, écrasent l'imagination et produisent plutôt une vague sensation de mélancolie que de plaisir. L'aspect de ces sombres murailles de briques recouvertes en partie par d'épaisses ramifications de lierre, reporté ou repoussé le spectateur jusqu'à des temps si éloignés, le ramène à des coutumes si différentes des nôtres, qu'il demeure pensif et silencieux. On reste saisi de tristesse en regardant ces formidables tours et l'on comprend combien autrefois, alors qu'elles étaient dans toute la splendeur de leur force, elles devaient paraître terribles et menaçantes aux yeux des populations environnantes.

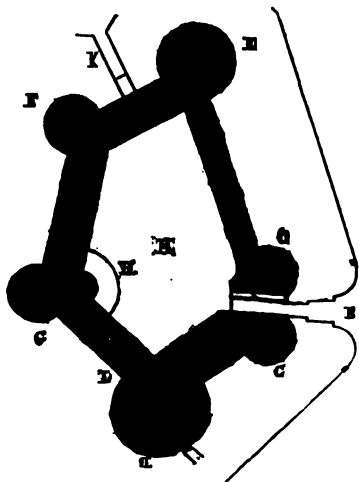
Dégageons pour quelques instants le château de Saint-Fargeau de tous les bâtiments presque modernes qui le composent aujourd'hui et montrons-le tel qu'il devait être vers la fin du XII^e siècle et durant une grande partie du siècle suivant. Notre plan, fig. 1^{re}, le représente dans sa distribution primitive.

De larges fossés H, remplis d'eau, entourent toute la forteresse, à laquelle on ne pouvait arriver que par un pont précédé d'un corps de garde A. Le pont de pierre actuel a remplacé l'ancien qui ne devait être qu'en bois. Un espace vide, lorsque le pont-levis était levé, arrêtait la marche; ce même espace a été, depuis le XVII^e siècle, remplacé par une petite arche en pierre. La vue prise à vol d'oiseau montre les embrasures du pont-levis et aussi celle de la passerelle établie à droite du portail d'entrée, qui n'a que 2 m. 43 c. de largeur. La porte de la passerelle n'a pas plus de 57 cent.

Ce portail a été reconstruit entièrement vers la fin du XV^e siècle. L'é-

norme massif de pierre qui le domine et qui devait être sculpté aux armes du seigneur d'alors, ne date que de la fin du XVII^e siècle.

PLAN DU CHATEAU ACTUEL FIG. 2.



- B. Pont.
- C. C. Tours du grand portail.
- D. Grosse tour dite de Jacques-Cœur.
- E. Tour de l'horloge.
- F. Tour du roi.
- G. Tour de la chapelle.
- H. Perron de la chapelle.
- K. Pont du parc.
- L. Galerie.
- M. Grande cour.

Après avoir dépassé les deux tourelles C C, on se trouvait dans une vaste cour de forme irrégulière circonscrite par cinq murailles reliées entr'elles par des tours. A gauche en entrant s'élevait la tour D seigneuriale ou donjon, logis habituel du seigneur ; c'est aujourd'hui la tour dite de Jacques-Cœur. Les tours G F E et aussi celles de l'entrée C C servaient aux logements de la petite garnison et aux serviteurs du château. Toutes ces tours avaient un étage souterrain relativement au niveau de la cour, mais éclairé ou plutôt aéré du côté des fossés par de très-petites ouvertures carrées ; ces salles ser-

vaient de caves et non de cachots. Le long de la muraille d'enceinte on avait établi de vastes hangars ou abris servant à retirer les chevaux et aussi une foule d'animaux domestiques. Un puits et des auges ou abreuvoirs étaient placés au milieu de la cour, véritable campement retranché servant de lieu de refuge à la population dépendante du château, mais habitant ordinairement les métairies isolées.

Plus près de nous, c'est-à-dire vers le XIV^e siècle, les hangars firent place à des constructions plus solides ; celles-ci à leur tour furent remplacées durant le XV^e siècle par de beaux et grands corps de logis renfermant la salle des gardes, celle des officiers, et enfin, celle où se réunissaient les manants et vilains, serfs, les voyageurs les pèlerins, les troubadours ; sorte d'immense cuisine où l'hospitalité ne se marchandait jamais. De larges et belles fenêtres qui jusque-là avaient été rarement et précautionneusement établies sur les façades extérieures, devinrent nombreuses, régulières et riches d'ornementation. Plus près encore, au XVI^e siècle, de notables changements furent adoptés. La grande cour ne reçut plus d'autres animaux que ceux de luxe, pour nous servir du mot d'à présent.

D'ailleurs, avant cette époque, une nouvelle ou seconde enceinte fortifiée avait été construite pour entourer et défendre les habitations qui s'étaient peu à peu élevées aux abords mêmes du château. Cette seconde enceinte devenue, elle aussi, insuffisante, fut démolie et reportée jusqu'aux limites indiquées maintenant par les promenades publiques, lesquelles ont été établies sur l'emplacement des anciens fossés, devenus à leur tour inutiles et gênants.

Le château de Saint-Fargeau suivit, comme toutes les résidences seigneuriales, les transformations que nous avons indiquées brièvement. Les illustres et puissantes familles de Toucy, de Bar, de Montferrat, Cœur, de Chabannes, d'Anjou, de Bourbon, d'Orléans, de Lauzun, Crozat, Lepele-

tier et de Boisgelin, ont successivement agrandi, modifié, remanté, reconstruit et restauré la vieille forteresse des barons de Toucy. Les murailles crénelées ont fait place à de larges et très-souvent insignifiantes et laides fenêtres. Les tours ont été abaissées en perdant leur couronnement de machicolis; les hautes toitures posées sur les tours ainsi nivelées à la hauteur des façades intermédiaires ont, elles aussi, été amoindries, en perdant leurs belles girouettes sculptées faisant place à des « lanternes » inutiles, sorte de petits belvédères fort difficiles à atteindre et où les couvreurs seuls mettent le pied.

A Saint-Fargeau, non seulement chacun de ses nombreux possesseurs a voulu laisser l'empreinte des idées, des goûts et des usages de son temps, mais encore deux incendies terribles, deux désastres presque incalculables ont, à cent-trois ans de distance, 24 juin 1752 — 8 juin 1855, anéanti les plus beaux corps de logis de cette célèbre résidence qui, sans ces deux affreuses et irréparables pertes offriraient aux amis des arts et des monuments du moyen-âge, mille sujets d'études archéologiques et de recherches historiques.

Nous allons maintenant conduire nos lecteurs dans la cour du château et dans le parc qu'on ne peut visiter sans permission. Il faut aussi une permission spéciale pour voir les appartements et l'intérieur de la chapelle; l'entrée de cette chapelle est interdite à presque tous les étrangers; elle ne renferme pas d'objets d'arts, heureusement pour eux !

COUR DU CHATEAU. Après avoir franchi le pont-levis, ou plutôt le grand portail, et suivi la longue voûte un peu obscure qui aboutit à l'un des angles de la cour, on trouve sur la droite la loge du concierge auquel il faut nécessairement s'adresser. L'ensemble intérieur de cette vaste cour offre un caractère monumental qui ne manque pas de beauté malgré son extrême uniformité décorative. Devant soi, lettre H du plan n° 2, on remarque le vestibule semi-circu-

laire de la chapelle et auquel mène un grand escalier, lui aussi en demi-cercle et formé de 20 marches. Sarcophages s'ouvrent sur ce vestibule dont la toiture ronde est surmontée d'un petit lanteron ou clocheton. A gauche de ce perron, un corps de logis ayant 8 arcades de façade; à droite de ce même perron, un autre grand corps de logis ayant 13 arcades semblables entre elles toutes font reconnaître par leur style, indépendamment du chiffre et de l'écusson de Mademoiselle de Montpensier, la seconde moitié du XVII^e siècle. La lithographie qui accompagne notre description fera bien comprendre l'ordonnance architecturale dessinée par l'architecte Levau, et exécutée assez habilement par assises alternatives de pierres de taille et de briques. On remarque, entre chacune des fenêtres carrées du second étage, le chiffre, gracieusement composé en lettres ornées, de Mademoiselle Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier « A. M. L. O. », alternant avec l'écusson fleurdéliné de l'illustre maison de Bourbon. Une immense toiture vient d'être refaite tout entière sur le modèle de celle qui fut brûlée le 8 juin 1855, laquelle remplaçait déjà une toiture incendiée le 24 juin 1752.

Le bâtiment du fond de la cour qui, lui aussi, vient d'être restauré à la suite du dernier incendie, n'offre rien de remarquable à signaler, non plus que celui construit par M. Lepeletier des Forts, vers l'année 1730.

Un vestibule établi dans le bâtiment du fond de la cour, au rez-de-chaussée, aboutit de plain pied à un pont de pierre, lettre K du plan n° 2, traversant les anciens fossés et conduisant aux

PARC ET JARDINS. Avant de parcourir les belles et larges allées du parc, nous ferons le tour extérieur du château en suivant la base même des hautes murailles de briques, recouvertes en partie par des lierres magnifiques dont il faut arrêter de temps en temps le trop grand développement.

Nous ignorons à quelle époque fu-

rent comblés les larges fossés qui entouraient de toutes parts le château. Ce fut, ou vers 1810, lorsque M. de Mortefontaine dessina lui-même le nouveau parc, ou bien sous la direction d'un architecte, employé par Mademoiselle de Montpensier, qui dessina dans la manière de Lenôtre, les vastes terres vagues qui avoisinaient le château. Quoiqu'il en soit, la base des murs et des tours, construite en grandes assises de grès bien appareillées, est maintenant enfouie complètement par suite du nivellement des pelouses ombragées par des arbres de haute futaie heureusement groupés au point de vue pittoresque. Une promenade autour du château fera reconnaître, avec l'aide d'un peu d'attention, les nombreux remaniements, les reconstructions diverses, les réparations différentes qui ont, à plusieurs époques, dénaturé et amoindri le caractère architectural des constructions faites par Antoine de Chabannes en 1467, comme on le sait maintenant, par des fragments d'une chronique contemporaine éditée ces années dernières par M. Quicherat, et qui rappellent bien l'art décoratif de la seconde moitié du xv^e siècle. Faisons remarquer dès maintenant, à la base de la grosse tour ovale ou donjon, les restes du mur d'enceinte de la ville venant se rattacher aux murailles du château ; lettre J du plan n^o 1. De la tour de l'horloge devait également partir une autre portion du mur de la ville se reliant à la tour, ou beffroi de la ville, lettre I du même plan.

Nous signalerons enfin à toute l'attention des visiteurs la façade qui réunit la grosse tour ou donjon, attribuée à tort à Jacques Cœur, et l'une des tours du grand portail. Cette façade, celle du château la moins visible de toutes, derrière d'épais et sombres massifs de verdure, a conservé presque intactes quatre belles fenêtres qui donneront une idée du style décoratif, vers le milieu du xv^e siècle. Malheureusement ces belles fenêtres, ainsi que toutes celles datant de la même époque, ont perdu une grande

partie de leur caractère archéologique par suite de l'enlèvement imprudent de leurs croisillons de pierre.

On passe ensuite sous l'une des arches du pont et après avoir longé le grand corps de logis terminé par la belle tour de l'horloge, lettre E, on se trouve de nouveau à l'entrée du grand parc.

Le principal ornement du jardin dessiné à la française était une immense pièce d'eau en forme de grand canal, terminée en demi-cercle à chacune de ses deux extrémités. La largeur de cette pièce d'eau, alimentée par le ruisseau de Bourdon, était de 66 toises sur 286 toises de longueur; une allée de 8 toises de largeur bordée d'une double rangée d'arbres, complétait la décoration de ce vaste miroir. M. de Mortefontaine, dès l'année 1810, avait commencé des travaux considérables pour modifier toute la distribution des jardins et leur rendre le caractère « paysager » qu'on s'était efforcé de détruire. Le grand canal est devenu une rivière, presque un étang : ce qu'il était il y a cinq cents ans. De larges pelouses, de beaux ombrages, de longues allées, enfin de nombreux massifs de fleurs et d'arbustes, donnent à ce parc, l'un des premiers qui furent dessinés en France dans le genre « rustique, paysager ou anglais » une grandeur et une beauté incontestables.

Nous voici revenus sur nos pas jusqu'au grand portail du château, en avant duquel s'étend la place publique de la ville qui doit à ce même château la célébrité dont jouit son nom.

Une petite rue longeant les murs de clôture du côté de la grosse tour, et nommée rue du Paradis, sans doute parce qu'elle conduit vers l'église, passe sur la chaussée d'une petite mare ou réservoir, à l'usage d'un moulin. Les eaux stagnantes et marécageuses, l'aspect délabré du moulin, la malpropreté des abords du chemin, nous forcent à passer vite.

Un détour de la rue nous amène devant le curieux portail de l'église.

EGLISE. A peu de distance du châ-

teau, et à la base de la colline qui domine les vallées du Loing et du Bourdon, s'élève l'église de Saint-Fargeau, édifice assez important et datant, dans son ensemble, de la période du XIII^e siècle. La façade principale, en avant de laquelle se trouve une très-petite place publique, présente un caractère sévère, dû à la sobriété de l'ornementation et surtout à la couleur brun-foncé de l'appareil formé de belles et assez régulières assises de grès ferrugineux. Deux grands contreforts divisent en trois parties, à peu près égales, le vaste pignon, un peu lourd, qui surmonte trois jolis portails et une belle et grande rosace inscrite dans un encadrement carré. On reconnaît l'art ogival du milieu du XIII^e siècle dans notre province. La pureté du profil des moulures, l'ornementation, malheureusement bien mutilée, des colonnettes, font supposer que c'est une colonie d'ouvriers, appelés d'Auxerre, qui auront élevé les trois portails, et, aussi, la belle rose centrale qui éclaire la nef. Celle-ci est voûtée en bois seulement et s'appuyant à des collatéraux d'inégale grandeur, mais voûtés en pierre à nervures ogivales formant quatre travées et retombant sur des colonnettes à chapiteaux élégants. — Milieu du XIII^e siècle.

Le chœur est un peu plus ancien; il est voûté en pierre et renferme des stalles de chêne assez remarquables, datant de la fin du XIV^e siècle? Le sanctuaire, formant aujourd'hui la chapelle de la Vierge, a été reconstruit au XV^e siècle, il est voûté en pierre à nervures ogivales nombreuses et élégantes. Le sanctuaire ancien datait sans doute de la fin du XII^e siècle, à en juger par les fragments de vitraux enclavés, tant bien que mal, dans les meneaux des fenêtres nouvelles. Ces vitraux, en forme de médaillons, ont toute la richesse de ton et toute l'énergie décorative, ou, si l'on veut, la raideur de dessin des œuvres peintes sur verre de la fin du XII^e siècle. Tout en sachant gré à l'architecte, ou aux ecclésiastiques, qui construisirent le

nouveau sanctuaire, d'avoir songé à employer les anciens vitraux pour décorer les fenêtres neuves, disons qu'ils eussent pu les ménager davantage. Malheureusement encore, ces rares et curieux vitraux ont été endommagés durant les guerres civiles et restaurés avec des morceaux appartenant au XVI^e siècle. Ils représentent la Passion de N. S. Dans cette même chapelle on remarque deux bonnes copies de tableaux anciens, données par Mme la marquise de Boisgelin.

Deux chapelles latérales, attenantes au bas-côté sud, sont dignes d'attention pour leurs voûtes en pierre à fines nervures ogivales et pour une sorte de galerie ou balustrade en pierre formant clôture. — XV^e siècle.

Il faut signaler encore dans l'ancienne chapelle seigneuriale ou du château, et, aujourd'hui, la chapelle du Calvaire, un groupe de sculpture « le Christ sur les genoux de la Vierge » style moderne. Cette chapelle était autrefois décorée de peintures murales cachées maintenant sous un badigeon.

Moins heureuses que de pauvres églises de village, la grande église de Saint-Fargeau n'a pas pu ou voulu conserver les tombes de ses anciens seigneurs féodaux et aussi ses bien-faiteurs et fondateurs. Une seule inscription, presque cachée derrière un pilier, dans la chapelle du Calvaire, rappelle l'un des plus grands noms de la noblesse française au moyen âge. Voici cette inscription peinte en lettres jaunes sur un fond noir :

CY GIT ANTOINE DE CHABANNE, COMTE DE DAMMARTIN, SEIGNEUR DE SAINT-FARGEAU ET DU PAÏS DE POISAIE, CHEVALIER DE L'ORDRE DU ROY, GRAND MAITRE DE FRANCE SOUS LOUIS XI, MORT LE 25 DÉCEMBRE 1488.

Cette inscription assez récente, copiée de l'ancienne probablement, ne diminue pas le regret, la déception même qu'on éprouve en ne retrouvant nulle part, ici, les anciennes tombes seigneuriales.

Il nous reste encore un petit monument religieux à visiter, c'est la

CHAPELLE DU CIMETIÈRE. Le cimetière est situé à très-peu de distance au nord de l'église ; quelques minutes suffisent pour s'y rendre, après avoir prévenu le gardien. C'est un petit bâtiment, très-insignifiant à l'extérieur, construit vers la fin du xv^e siècle, mais décoré à l'intérieur d'une peinture murale assez curieuse et représentant une suite de sujets relatifs à la vie de N. S. Ces différents sujets sont traités avec toute la verve naïve que les peintres de miniatures, au xv^e siècle, mettaient dans leurs œuvres. Les scènes de la Passion, reproduites ici dans les proportions assez développées, quart de nature environ, offrent quelque mérite d'exécution ; malheureusement la plupart d'entr'elles sont très-endommagées, plusieurs même sont effacées, notamment celles du pignon au-dessus de la porte. Quel que soit l'état de dégradation de cette peinture murale, elle offre un réel intérêt au point de vue archéologique et mérite autant par sa valeur artistique que par sa rareté, dans notre province, d'être conservée avec soin.

Pour nous rendre du cimetière à la Tour de l'Horloge, nous suivons une partie des promenades publiques qui entourent la ville, et qui ont été établies, assez récemment, sur l'emplacement des anciens fossés d'enceinte. Ceux-ci, devenus depuis longtemps inutiles, avaient été transformés en jardins potagers ; ils sont aujourd'hui comblés, nivelés et plantés, mais, ainsi que cela se voit, encore peu fréquentés. Hâtons-nous d'arriver à la « prison » c'est-à-dire à l'un des monuments civils les plus curieux qui soient restés dans notre département.

TOUR DE L'HORLOGE. Ce petit et intéressant édifice est tout à la fois : la prison, le beffroi et la porte de ville. Nous en publierons l'année prochaine un grand dessin ; voici, en attendant, quelques mots de description. Lorsqu'on arrive à Saint-Fargeau par la route venant de Bléneau, une longue

rue assez large et bien bâtie aboutit à l'une des anciennes portes de la vieille enceinte de la ville. Les murs de cette enceinte, bordés d'un large fossé plein d'eau se rattachaient aux tours du château, ainsi que nous l'avons dit déjà. Une partie de ce fossé est encore reconnaissable à gauche du pont de pierre qui aboutit au portail donnant entrée dans la ville, à quelques pas seulement de la chaussée pavée conduisant au château. Ce portail qui n'a que 10 pieds de largeur (3 m. 30 c.), a cependant été élargi aux dépens du portail primitif, ou plutôt de la petite porte cavalière qui a été détruite. Ce nouveau portail, voûté en arc de cercle, ne date que de la fin du xvi^e siècle. L'ancien porche ne devait avoir tout au plus que huit pieds de large, espace suffisant durant le moyen âge, où chacun voyageait à pied ou à cheval seulement. Nous avons vu que la petite porte, ou passerelle du château, n'avait que 57 cent. de large ; celle de la porte de ville était moins large encore, c'était un moyen de défense contre une surprise ou attaque de la part des bandes armées qui rodaient autour des villes et toujours disposées à profiter d'un moment de négligence de la garde.

La porte de ville, quoiqu'élargie, n'offrait plus, eu égard à la circulation actuelle, un débouché assez grand. On fit ici ce qu'on eut dû faire dans bien d'autres villes et notamment à Sens ; c'est-à-dire qu'au lieu de démolir la vieille porte, on se borna, heureusement, à ouvrir un passage pour les piétons dans le mur d'enceinte contigu à la porte même.

Au-dessus des embrasures de l'ancien pont-levis s'élève en encorbellement un étage en bois recouvert en ardoises, lequel est surmonté d'une haute toiture à quatre pans, terminée par un beffroi élégant de forme octogonale, se finissant en flèche au bout de laquelle tourne encore l'ancienne girouette en forme de petit pennon. Une jolie tourelle à huit pans s'élève à l'un des angles du portail, du côté de

la ville ; elle renferme l'escalier. La toiture se terminait par une grande fleur de lis héraldique en fer. Disons enfin que dans l'appareil des murs, la brique et la pierre sont employées avec goût et que l'ensemble de la construction témoigne d'une réelle habileté de main-d'œuvre. Nous sommes très - portés à croire que les habiles ouvriers qui ont bâti et sculpté, vers le milieu du xv^e siècle, le magnifique château de Gien, l'un des plus beaux de la riche vallée de la Loire, sont venus à Saint-Fargeau.

On sait que la ville de Gien faisait autrefois partie du diocèse d'Auxerre.

Nous voici arrivés au terme de notre petite promenade archéologique dans Saint-Fargeau, laissant à regret, de même qu'à Toucy, sans mention spéciale, différents édifices ou établissements publics, qui n'intéresseraient pas les touristes au point de vue archéologique.

Avant de le quitter, nous dirons quelques mots de la position géologique.

La craie inférieure et moyenne occupe aux environs de Saint-Fargeau la base et le flanc des collines ; mais elle est presque entièrement cachée par les sables et argiles du terrain tertiaire qui ont glissé sur les pentes. Les sables ferrugineux ne sont plus à découvert et le sol d'alluvion remplit le fond de la vallée. — En 1833, M. de Boisgelin a fait exécuter sur sa propriété des Ferriers un sondage artésien qui, après 203 mètres de percement, a dû être abandonné, sans produire le résultat qu'on en attendait. Les couches traversées ont été relevées avec soin par M. Noettinger qui dirigeait les travaux, et il n'est pas sans intérêt d'en étudier la série. M. Raulin a donné de ce sondage, en l'appliquant à sa classification des terrains crétacés, un tableau très-utile à consulter (Stat. gén. p. 470). L'étage des grès verts que nous avons vu dans toute la Puisaie se développer d'une manière si puissante à la surface du sol, a été atteint au-dessous

de 86 mètres de craie, et on l'a traversé sur une épaisseur de 96 mètres.

Nous continuons notre voyage.

La grande route, aussitôt après avoir dépassé la pittoresque tour de l'horloge, tourne tout-à-coup sur la gauche pour monter en pente assez forte le versant de la colline qui, de ce côté, longe la vallée du Bourdon. On suit les murs de clôture du parc dont nous avons admiré les grands ombrages, puis, laissant s'éloigner, sur la gauche également, une petite route neuve allant directement à Saint-Amand-en-Puisaie par le travers d'une grande forêt, on continue de s'avancer, toujours en ligne droite et aussi au milieu des bois percés de belles et larges allées de chasse, jusqu'à une courte descente tournant sur la droite et aboutissant à

LAVAU, grand village du canton de Saint-Fargeau, situé dans une vallée, sur la rive droite du ruisseau de Bonny, et traversé par la grande route d'Auxerre à Bonny. A 8 kil. de Saint-Fargeau, pop. 4,175 hab.

Lavau est le dernier village que nous aurons à décrire de ce côté-ci du département ; il est bâti sur le versant d'une petite vallée allant se réunir à la grande vallée de la Loire dont nous ne sommes éloignés que de 12 kilomètres.

La route suit la rue principale du « village » mot mal sonnant aux oreilles des habitants des campagnes qui nomment obstinément « bourg » un village, et « village » un hameau. Lavau est donc un bourg, même assez animé par suite du commerce ou plutôt du transport des bois vers la Loire. Ces transports ou charrois se font exclusivement au moyen de chars traînés par un attelage de deux ou quatre bœufs dont les conducteurs, c'est-à-dire les bouviers, n'ont rien à envier, en général, au genre de politesse proverbiale des charretiers.

L'église, construite près du côté gauche de la route, est une construction assez régulière ; le clocher est surmonté d'une longue toiture aiguë

et de quatre petits clochetons d'un effet maigre.

La nef est ancienne, XII^e siècle, mais retouchée, insignifiante et voûtée en bois ainsi que deux chapelles formant le bras de la croix. Le chœur et le sanctuaire offrent un ensemble régulier qui témoigne de l'étendue et de l'importance que devait avoir dans les plans de reconstruction l'église entière commencée vers la fin du XVI^e siècle, mais avec les éléments l'ornementation d'une époque antérieure de quelques années. Ainsi les voûtes en pierre, à nervures ogivales, s'appuient sur des chapiteaux d'ordre torique ou à peu près.

On remarque la chaire à prêcher, assez bon ouvrage en pierre, malencontreusement peinte couleur bois, XVII^e siècle, et un fragment de vitrail peint, d'assez bon style, XVI^e siècle, représentant l'Annonciation.

La grande route descend en pente douce et se prolonge à la base des

collines qui ferment le versant de droite de la vallée. Un chemin, prenant à droite, conduit, par le faite d'une longue colline, en partie couverte de bois, vers le village de Champoulet (Loiret), en passant le long d'un étang au milieu duquel s'élevait autrefois une petite chapelle nommée Notre-Dame-de-Plain-Marchais et qui est démolie depuis longtemps. A peu de distance de ce même chemin, mais seulement à 2 kil. de Lavau, on voit dans une belle situation, dominant la vallée, le château de la Grange-Arthuis, et un peu plus loin, mais sur les rives du ruisseau de Bonny, le château de Moulin-Neuf, à 4 kil. au-delà duquel la route, tracée sur un long alignement, passe du département de l'Yonne dans celui du Loiret.

Les belles résidences de Grange-Arthuis et de Moulin-Neuf, terminent dignement notre voyage pittoresque.

ROUTE DÉPARTEMENTALE, N° 3, DE JOIGNY A TOUCY (suite).

Nous avons, l'année dernière, décrit une partie de cette route. Voir l'annuaire de 1857, pages 177, 174 et 189.

Après avoir traversé la petite ville d'Aillant, la route franchit, sur un remblai assez élevé, les prairies arrosées par le Tholon, laissant sur la gauche le chemin de grande communication n° 1, d'Aillant à Leugny par Chassy (Annuaire de l'Yonne de 1857, page 174), puis tournant tout-à-coup, sur la gauche également, elles s'avance en ligne directe au milieu d'une contrée fertile, vers les collines qui forment le versant de la vallée. On laisse à peu de distance à gauche les hameaux du petit et du grand CHAUMONT, et bientôt après la route monte par une longue pente ondulée le flanc d'une colline d'où la vue s'étend sur une assez vaste étendue de pays ; on reconnaît au-delà du hameau de SUR-OCRE, où il y avait autrefois une chapelle de Notre-Dame, traversé par le chemin de moyenne communication, n° 49, de Saint-Aubin-Château-Neuf à Bleury, les villages que nous avons

décrits l'année dernière, c'est-à-dire, Chassy, Saint-Maurice-Thizouailles, Saint-Maurice-le-Vieil, etc. La route continuant à monter, arrive sur le sommet d'un plateau dominant de 401 mètres le fond de la vallée et traverse un groupe de maisons nommé les PLACEAUX, situé à 8 kilom. d'Aillant, 10 kil. de Toucy, et servant de point de départ à une petite route départementale que nous décrirons plus bas.

Vis-à-vis du point d'embranchement de cette route, un grand chemin tourne sur la gauche et descend, par une longue courbe, vers le fond de la vallée en se dirigeant sur BLEURY, et formant l'une des rues de

SAINT-AUBIN-CHATEAU-NEUF, beau village du canton d'Aillant, bâti sur le sommet et le versant d'une haute colline, à 8 kil. d'Aillant; pop. 4,430 hab.

Situé à proximité des grandes routes de Joigny à Toucy et à Saint-Parreau, ce village, traversé par le chemin de moyenne communication conduisant à Bleury, offre un aspect

assez pittoresque par suite de sa position sur le sommet d'une étroite colline détachée ou isolée entre le plateau et le fond de la vallée. De l'extrémité de cette colline, là précisément où s'élève l'église paroissiale on peut reconnaître et étudier l'ensemble de la fertile contrée où sept villages se sont agglomérés sur une surface de territoire qui dépasse à peine la surface d'une seule paroisse voisine, celle de Champignelles. Ces villages sont : Saint-Aubin-Château-Neuf, Saint-Maurice-le-Vieil, Saint-Maurice-Thizouailles, Saint-Martin-sur-Ocre, Merry-la Vallée, Eglény et Beauvoir, toutes paroisses desquelles dépendent de nombreux et beaux hameaux.

La haute tour carrée du clocher et le porche lourd et fermé de l'église de Saint-Aubin n'offrent pas beaucoup d'intérêt archéologique ; mais la nef, voûtée en bois seulement, est large et régulière. A gauche, quatre arcades ogivales s'ouvrent sur le bas-côté nord, bien voûté en pierres à nervures ogivales avec pendentifs de la fin du xv^e siècle. Quelques fragments de vitraux assez riches de ton, du xvi^e siècle ; un bas-relief en bois : « la Cène, » œuvre médiocre du xvii^e siècle ; des boiseries du temps de Louis XIII et aussi quelques dalles tumulaires du xvi^e siècle, à demi effacées, peuvent mériter un peu d'attention. On voit encore dans le chœur l'inscription suivante :

CI-GIT, DANS LE CIMETIÈRE, PRÈS DE LA CROIX, MESSIRE CHARLES DE VIEIL-CHATEL, CHEVALIER, SEIGNEUR DE LA RACINE, DÉCÉDÉ LE 23 DÉCEMBRE 1788, AGÉ DE 80 ANS.

La Racine est un hameau situé à 2 kil. de Saint-Aubin.

De la même commune, mais du côté opposé, vers la petite paroisse des Ormes, dont nous avons parlé l'année dernière, dépend aussi le château de FRAUVILLE, jolie résidence entourée de grands ombrages et bâtie, il y a cinquante ans, avec les débris de l'ancien château seigneurial de l'une des branches de la famille de Courtenay. Dans le bois nommé Bois-du-Vieux-Frauville, il ne reste que les vestiges

des fossés de l'antique manoir. Près de là, dans le Bois-de-la-Chapelle, on remarque encore les restes d'une ancienne chapelle dédiée à Saint-Hubert.

Autour de Saint-Aubin, comme dans toute la contrée, les plateaux sont recouverts par le terrain tertiaire dont les argiles, quelquefois très-pures, alimentent des tuileries importantes. La base des collines est occupée par la craie inférieure. Une carrière est ouverte à l'extrémité nord-est du village et présente une coupe de quatre à cinq mètres. La roche qu'on en extrait est blanchâtre, tendre, marneuse, disposée en bancs épais, pénétrée çà et là de quelques veines jaunâtres. Les silices y sont tous de couleur grise et empâtés dans la craie ; nous y avons recueilli quelques fossiles caractéristiques. L'Ammonites Mantellii, le Nautilus elegans, le Pleuromaria formosa et quelques Terebratules.

De belles fontaines, prenant leur source à Saint-Aubin-Château-Neuf et à Merry-la-Vallée, forment le joli ruisseau de l'Ocre arrosant de larges prairies ombragées d'épais massifs de verdure au-delà desquels on aperçoit :

SAINT-MARTIN-SUR-OCRE, petit village du canton d'Aillant, situé sur le penchant d'une colline, à 9 kil. d'Aillant ; pop. 120 hab.

St.-Martin-sur-Ocre, bâti dans un pli de terrain, à la base d'une haute colline assez monotone de forme, ne présente que peu d'intérêt, ainsi que sa petite et pauvre église encore entourée par le cimetière. La nef, voûtée en bois, est sans caractère, mais le chœur, voûté en pierre, est décoré d'une peinture murale représentant, au milieu d'arabesques et de roses à quatre feuilles, le Christ, les apôtres, des anges, des chérubins et aussi divers animaux. Cette décoration murale, exécutée d'une main peu habile, est assez difficile à classer archéologiquement ; peut-être ne date-t-elle que du xvi^e siècle et n'offre-t-elle qu'une reminiscence de styles de diverses époques.

On remarque encore dans cette église, qui tombe presque en ruines, quelques bons fragments de vitraux de la renaissance ; un retable en pierre du temps de Louis XIII et une piscine du XIII^e siècle ?

Un chemin franchissant une haute colline assez fertile conduit directement à

MERRY-LA-VALLÉE, beau et grand village du canton d'Aillant, situé sur le penchant d'une colline à 11 kilom. d'Aillant ; pop. 1,405 hab.

Merry-la-Vallée et les beaux hameaux qui en dépendent, occupent un territoire très-ondulé et formé par les ramifications nombreuses d'un vallon fertile détaché de la vallée du Tholon ou d'Aillant. Une petite route conduisant de Toucy à Auxerre, par Eglény, traverse Merry-la-Vallée, village ancien dont parle l'abbé Lebeuf dans son « Histoire d'Auxerre, » à propos d'une donation faite, vers le milieu du IX^e siècle, par l'évêque Haihmar, à la basilique de Saint-Etienne, « d'un village appelé Merry, « situé dans le pays Sénonais, avec « les bâtiments, serfs, vignes, bois et « autres dépendances. »

Le clocher, haute tour carrée, de construction assez récente, lourde et insignifiante, surmontée d'une toiture imitant la forme d'une bouteille, s'appuie à l'angle de la nef voûtée en bois ainsi que son bas-côté nord : XV^e siècle ? Le chœur, voûté en pierre, à berceau ogival, date de la même époque. On peut remarquer le maître-autel en pierre, daté de 1600, et une longue poutre ou sablière sculptée ; XVI^e siècle.

A peu de distance au sud de Merry, sur le sommet des collines, près d'un petit vallon et entouré de bois, s'éle-

vait le château de Vaux, belle résidence démolie aujourd'hui.

Nous revenons sur nos pas jusqu'à Saint-Aubin-Château-Neuf pour reprendre la grande route de Toucy que nous suivrons sans nous arrêter. Cette route, tracée en longs alignements droits, traverse une contrée très-ondulée et en partie couverte par la belle forêt de Merry-Vaux, au milieu de laquelle passe le ruisseau de Saint-Vrain dont nous avons, l'année dernière, décrit tout le cours.

Après un alignement de près d'une lieue de longueur, la route arrive vers l'extrémité des bois et laisse à peu de distance sur la gauche, au-delà du hameau de MAUREPAS, le château d'ARTHÉ, belle résidence située d'une manière pittoresque sur le sommet d'un plateau élevé dominant un vallon profond et fertile. Une haute tour ronde, surmontée d'une toiture terminée en campanille, ou lanterne, s'élève à l'angle d'un grand corps de logis d'où la vue s'étend sur une vaste contrée.

La terre d'Arthé ou d'Arté appartenait à l'évêque d'Auxerre Hérifrid qui la donna, vers la fin du IX^e siècle, au chapitre d'Auxerre.

La route, peu après avoir descendu et remonté le vallon de Maurepas, arrive vers un large vallon qu'elle descend par une longue courbe formant demi-cercle ; une autre courbe la ramène en ligne droite vers le clocher de Toucy qu'on aperçoit entre la double rangée de peupliers qui bordent la chaussée ou remblai assez élevé longeant l'ancienne chapelle de Saint-Lazare ; XVI^e siècle ?

Bientôt après, la route arrive à Toucy, petite ville dont nous avons donné précédemment la description.

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 19, DE SAINT-AUBIN-CHATEAU-NEUF

A MÉZILLES.

La route que nous allons décrire très-rapidement, n'est en réalité qu'une voie de raccordement ou d'embranchement tracée au centre d'une vaste contrée couverte de grands bois

au milieu desquels on ne rencontre qu'un petit nombre d'habitations.

S'embranchant à angle droit sur la route de Joigny à Toucy, au petit hameau des PLACEAUX, commune de

Saint-Aubin-Château-Neuf, cette route s'avance en ligne droite dans la direction de l'ouest vers le château de Fumereau, bâti au fond d'un étroit vallon entouré de bois; puis, faisant un coude brusque, se dirige vers le château de Fourolle, bâti, lui aussi, au fond d'un vallon, sur la rive droite du ruisseau de Saint-Vrain que la route traverse après de nouveaux détours, pour s'avancer, toujours au milieu des bois, vers la vallée de l'Ouanne à laquelle on arrive par le versant d'un petit vallon où l'on rejoint la route de charny à Toucy. On suit cette route, décrite l'année dernière, jusqu'au milieu de VILLIERS-SAINTE-BENOIT, (annuaire de 1857), puis, traversant la vallée de l'Ouanne, on remonte le versant opposé en laissant s'éloigner sur la droite et par le fond

d'un vallon : 1° le chemin de grande communication n° 22, de Villiers-Sainte-Benoit à Briare, par Bléneau, et 2° le chemin de moyenne communication n° 33, de Villiers-Sainte-Benoit à Louesmes, par les hameaux des TROCETTES et des BERGERS.

Après 4 kil. de parcours, la route vient passer au pied des murs du château de la Bruyère, vieille gentilhommière, devenue une simple ferme, qui a conservé encore son aspect féodal avec ses tourelles et l'enceinte de ses profonds fossés, bâtie sur le versant du petit vallon boisé de l'Orcière et enfin s'avance en une longue ligne ondulée, au milieu des bois, vers le village de Mézilles dont nous avons donné la description précédemment (voir la route d'Auxerre à Saint-Fargeau).

ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 10, DE SAINT-FARGEAU A MONTARGIS.

DESCRIPTION DE LA PARTIE COMPRISE ENTRE SAINT-FARGEAU ET LA LIMITE DU LOIRET.

La route, en quittant Saint-Fargeau, offre quelque monotonie d'aspect, par suite du long alignement droit qu'elle présente et aussi de l'ensemble peu varié du paysage. A gauche, ce sont de larges champs labourés; à droite, de vastes prairies au-delà desquelles le versant de la colline ondulée qui forme le côté opposé de la vallée, n'ajoute rien de pittoresque. On aperçoit, ou plutôt on entend, à peu de distance de la route, une forge à fer, et, plus loin, un moulin à foulon. La route, toujours tracée en ligne droite et bordée de peupliers et d'ornes ébranchés, laisse, à moins d'un kilomètre sur la gauche,

tite place, l'ancien cimetière probablement, date du xv^e siècle. Une haute flèche en ardoises, aussi inclinée que celle de Toucy, s'élève au-dessus du grand comble, dont le pignon est décoré d'un certain nombre de petits animaux sculptés et remplaçant les feuillages ou choux frisés dont l'art du xv^e siècle s'est montré prodigue. L'intérieur de l'église présente un ensemble satisfaisant. La nef et deux bas-côtés, de dimensions inégales, sont voûtés en pierre à nervures ogivales d'un bon effet; mais l'absence de chapelles latérales ou bras de la croix fait ressembler ces bas-côtés à de longues et étroites galeries de cloître. On remarque, près de la porte latérale un énorme bénitier de fonte, en forme de cloche; xv^e siècle.

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, village du canton de Saint-Fargeau, situé sur une colline, près de la rive gauche du Loing. A 4 kil. de Saint-Fargeau; pop. 570 hab.

Un bon chemin, partant de la grande route, conduit à ce village, qui n'offre que peu d'intérêt, quoique fort ancien, dit-on.

L'église, bâtie sur le côté d'une pe-

La grande route se prolonge, toujours sur la même ligne droite; mais, arrivée à la base d'une montée, une rectification la fait descendre en longue pente douce vers le fond de la vallée du Loing, petite rivière qu'elle traverse à peu de distance du

village de Saint-Privé, vers lequel un contour de la route nous ramène tout-à-coup.

SAINT-PRIVÉ, village du canton de Bléneau, situé à la base d'une haute colline et près de la rive gauche du Loing. A 8 kil. de Saint-Fargeau ; pop. 1,015 hab.

Il est question pour la première fois de Saint-Privé dans une charte de 1317. Des savants ont prétendu pourtant qu'il n'était autre que le village de *Laoderus* dont il est question dans le règlement des paroisses de l'évêque Aunaire en 593. Mais aucune preuve sérieuse n'a été fournie à l'appui de cette conjecture, et c'est à Latré, près de Saint-Fargeau, que le savant Lebeuf a placé *Laoderus*, supposition qui a, du moins, pour elle, une similitude de noms.

Ce village, dont l'Annuaire de l'Yonne, année 1839, a donné une notice complète, ne présente pas un aspect bien satisfaisant au point de vue de la régularité des rues et de la propreté des habitations, situées en partie sur la pente rapide d'une colline boisée, et en partie dans le fond de la vallée, au milieu de terrains humides. Mais, au centre de ces maisons, très-pauvres d'apparence, s'élève une église remarquable. Le clocher, haute tour carrée, est surmonté d'une grande flèche en bois, accompagnée à sa base par quatre petits clochetons décorés de quelques découpures en plomb ; xvi^e siècle. Une longue et étroite tourelle d'escalier à 8 pans, s'élève à l'un des angles de la tour, contre un joli portail en pierre blanche, datant de la fin du xv^e siècle, et dont l'Annuaire a publié une gravure qui suppléera à une description même écourtée. Toutefois, nous signalerons dans cette gravure une omission ; c'est la trace, à peine visible, de deux grands écussons armoriés qui étaient sculptés dans le tympan ogival. La présence de ces deux écussons, à la place même où, durant tout le moyen-âge, on eut le soin de sculpter un sujet religieux, fait reconnaître ici l'influence

de l'art décoratif de la renaissance. Ces deux écussons, dont nous regrettons la destruction sous le rapport historique, ont disparu sous les coups d'un trop zélé briseur « d'images et d'emblèmes de la tyrannie et de la superstition. »

La nef et ses deux bas-côtés présentent à l'intérieur un très-bel ensemble dans leur distribution et leur régularité. Les voûtes en pierre à nervures ogivales, s'appuyant sur des piliers élégants, offrent ici l'emploi intelligent du badigeon sur des murs où il n'y a ni sculptures, ni inscriptions, ni peintures décoratives. C'est un fond blanc, rehaussé légèrement en jaune-pierre pour les moulures saillantes des voûtes et des piliers.

Dans le sanctuaire, éclairé par des fenêtres à meneaux trilobés, on a placé une inscription, entourée d'un encadrement d'ordre corinthien assez finement taillé dans le bois ou la pierre, car on a eu la malencontreuse idée de tout recouvrir d'une épaisse couche de couleurs fantastiques, et qui porte ce qui suit :

CETTE ÉGLISE BASTIE EN L'HONNEUR DE DIEU SOUBZ L'INVOCATION DE SAINT-PRIVÉ A ESTÉ DÉDIÉE LE DIMANCHE X SEPTEMBRE 1634 PAR MONSIEUR L'ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME DOMINIQUE SÉGUIER ÉVÊQUE D'AUXERRE, PREMIER AUMOSNIER DU ROY ET CONSEILLER EN SES CONSEILS A LA PRIÈRE DE NOBLE ET SCIENTIFIQUE PERSONNE MESSIRE EDMÉ BÉRAULT, BACHELIER EN DROIT CANONIQUE, CHANOINE D'AUXERRE ET CURÉ DE CETTE PAROISSE. LA FESTE DE LA DEDICACE SERA CÉLÉBRÉE LE DIMANCHE D'APRÈS LA NATIVITÉ DE NOSTRE-DAME.

Cette inscription eut été plus intéressante encore si elle avait nommé les fondateurs de l'église et relaté l'époque de la construction. Remarquons que souvent la dédicace d'une église se fit avant l'entier achèvement de l'édifice. C'est le contraire qui a eu lieu pour l'église de Saint-Privé, qui, pour une cause que nous ignorons, n'a été dédiée solennellement que plus de cent ans après sa construction complète. Ce bel édifice

rappelle tous les caractères de l'ornementation de la fin du xv^e siècle et des premières années du xvi^e; mais, de même qu'à Saint-Martin-des-Champs, on remarque, avec regret, l'absence des chapelles formant les bras de la croix.

Avant de quitter Saint-Privé, disons que c'est près de ce village que commence la prise d'eau faite à la rivière du Loing, vers 1640, pour alimenter le canal de Briare, dont nous aurons bientôt l'occasion de parler.

La vallée du Loing présente, au point de vue géologique, la plus grande conformité. Nous retrouvons à Saint-Martin-des-Champs et à Saint-Privé les terrains déjà signalés à Saint-Fargeau. Le sol d'alluvion occupe le fond de la vallée; la craie moyenne se montre au flanc de la colline, et le terrain tertiaire, avec ses argiles à silex, ses sables et ses poudingues, s'étend sur les plateaux.

Après avoir traversé la vallée, la route, au lieu de monter, comme fait l'ancien tracé, sur le versant des collines, en contourne la base, longeant les vastes prairies qui remplissent le fond de la fertile vallée du Loing.

En arrivant au vallon de la Chasse-relle on aperçoit la petite ville de Bléneau dont nous donnons de suite un aperçu historique.

BLÉNEAU a, comme ville ou gros bourg, une haute ancienneté. Dès le vi^e siècle, alors que le diocèse d'Auxerre était encore si peu peuplé, qu'au lieu d'avoir 161 paroisses rurales comme en 1789, il n'en avait encore que 37; Bléneau était une de ces paroisses. Des tombes de pierre, trouvées en très-grande quantité dans

le voisinage, et que, sans pourtant en avoir de preuves décisives, on fait remonter jusqu'à l'époque Gallo-romaine, attestent l'importance ancienne de cette place; on sait peu de choses sur son histoire. Au xiii^e siècle, elle appartenait aux puissants barons de Saint-Verain, et leur héritière, en épousant, vers 1328, Jean de Courtenay, seigneur de Champignelles, lui apporta en dot la seigneurie de Bléneau. Nous avons raconté dans l'Annuaire de 1856 la vicissitude de cette famille de Courtenay qui, issue d'un fils du roi Louis-le-Gros, alla de siècle en siècle diminuant d'éclat et de puissance, et, après avoir, au xvii^e siècle, vainement tenté de faire reconnaître sa parenté avec la dynastie régnante, s'éteignit dans l'obscurité en 1730.

L'histoire de Bléneau, jusqu'au xviii^e siècle, se confond avec celle de cette famille, dont on peut lire les annales, dans le gros in-folio que Dubouchet publia en 1663. Bléneau a donné son nom à la bataille qu'y livra, au mois de mars 1652, le prince de Condé contre les troupes royales commandées par Turenne et le maréchal d'Hocquincourt. Ce dernier, dont les quartiers étaient fort disséminés et dont les régiments étaient cantonnés à Champignelles, Rogny, Champcevrais et Bléneau et dans tous les hameaux environnants, se laissa surprendre et fut battu en détail par Condé, parti à l'improviste de Montargis et Château-Renard, qui ne trouva de sérieuse résistance que quand il voulut marcher sur Briare, où Turenne l'arrêta à temps pour qu'il ne put enlever le roi et la reine-mère qui étaient à Gien.

G. COTTEAU et V. PETIT.

ERRATA. — Un certain nombre d'exemplaires du dessin du clocher de l'église de Parly portent par erreur le nom de Merry-la-Vallée.